

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Rapport annuel

Exercice clos le 31/12/2024

Informations concernant les placements et la gestion	3
Rapport d'activité	13
Rapport du commissaire aux comptes	21
<u>Comptes annuels</u>	
Bilan	25
Actif	25
Passif	26
Compte de résultat	27
<u>Annexe</u>	
Stratégie et profil de gestion	30
Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices	31
Règles & méthodes comptables	35
Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	38
Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice	39
Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions	41
Expositions directes et indirectes sur les différents marchés	42
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	42
Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition	42
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)	43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) ventilation par maturité	44
Exposition directe sur le marché des devises	45
Exposition directe aux marchés de crédit	46
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	47
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	48
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	49
Créances et dettes - ventilation par nature	49
Frais de gestion, autres frais et charges	50
Engagements reçus et donnés	53
Acquisitions temporaires	53
Instruments d'entités liées	54
Détermination et ventilation des sommes distribuables	55
Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	55
Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	59
Inventaire des actifs et passifs	63
Inventaires des IFT (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	69
Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)	72
Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)	72
Synthèse de l'inventaire	73
Comptes annuels au 29/12/2023	74

Commercialisateurs	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris. Les réseaux de distribution du groupe Swiss Life France. Les distributeurs externes agréés par la société de gestion. Le Fonds étant admis en Euroclear France, ses actions peuvent être souscrites ou rachetées auprès d'intermédiaires financiers qui ne sont pas connus de la société de gestion.
Société de gestion	SWISS LIFE ASSET MANAGERS FRANCE 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris.
Dépositaire et conservateur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Centralisateur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Etablissement placeur	SWISSLIFE BANQUE PRIVÉE 7, place Vendôme - 75001 Paris.
Commissaire aux comptes	RSM PARIS 26, rue Cambacérès - 75008 Paris.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont comptabilisées selon la méthode des intérêts encaissés. Le Fonds est un Fonds à catégories de parts :

- **Parts F :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts P Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts I Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts HCHF I Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.

• **Parts P Dis de distribution :**

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report, les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

• **Parts I Dis de distribution :**

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

Objectif de gestion :

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif (dit « High Yield ») pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2028.

L'objectif de gestion diffère selon la catégorie de parts souscrite :

- Pour les parts I Cap et I Dis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 6,30% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour la part F : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 6,10% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour les parts P Cap et P Dis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 5,80% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour la part HCHF I Cap : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 5,70% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création de la part jusqu'au 30 Juin 2028.

Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds ne comprend pas l'intégralité des cas de défauts et repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné.

Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur.

Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance du Fonds.

Indicateur de référence :

Néant.

Stratégie d'investissement :

Description des stratégies utilisées

La politique d'investissement du Fonds s'appuie principalement sur des stratégies crédit de portage discrétionnaire qui consiste à investir durablement sur des instruments de taux à caractère spéculatif (dit « High Yield ») pour lesquels la maturité effective est proche de l'horizon de placement du Fonds.

- Caractéristique de gestion du Fonds :

Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt	comprise entre 0 et 10
Zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques : - fourchette d'exposition sur les titres libellés en euros : 0 à 100% de l'actif net - fourchette d'exposition sur les titres libellés en autres devises : 0 à 100% de l'actif net

- Constitution du portefeuille :

Le portefeuille est diversifié et se compose d'obligations et de titres de créance internationaux de maturité effective proche de l'horizon de placement du Fonds. Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur. Il est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents (exemples de secteurs d'activités : automobile, industrie lourde, biens d'équipement, commerces de détail, biens de consommation, santé, média, immobilier, services, technologie et électronique, télécommunications, eau et électricité, services financiers, transports, loisirs...).

L'exposition au risque actions via les obligations convertibles ne dépassera pas 10% de l'actif net.

La maturité effective des titres est évaluée en fonction de :

- la maturité finale
- les dates d'option de remboursement anticipé par l'émetteur
- les dates d'option de remboursement partiel anticipé par émission d'action

Les émetteurs sont principalement des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon.

Les titres seront libellés en Euros, USD ou GBP.

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité dans son processus de prise de décision d'investissement. Afin de limiter les risques de durabilité, les facteurs de durabilité sont intégrés dans nos processus de contrôle des risques et de gestion de portefeuille au sein de notre gestion d'actifs.

Cela signifie que les données et les informations relatives à la durabilité sont directement intégrées dans l'analyse des investissements, tout comme les informations financières et commerciales traditionnelles. Les données prises en compte comprennent des indicateurs, comme les notations extra financières et les indicateurs de controverse, qui aident à identifier les entreprises susceptibles d'être vulnérables aux risques de durabilité.

L'échéance du Fonds étant prévue au 30 juin 2028, le Fonds pourra être géré en monétaire à partir du 1er avril 2028 afin de faciliter sa fin de vie.

La société de gestion pourra opter alors, après agrément de l'AMF, par exemple pour une nouvelle stratégie d'investissement, une nouvelle durée d'investissement, une dissolution, ou une fusion avec un autre OPC.

Actifs entrant dans la composition de l'actif (hors dérivés intégrés)

- **Actions et autres titres assimilés** : Le Fonds peut détenir des actions et autres titres assimilés à hauteur de 10% de l'actif dans le cadre d'un échange lors d'évènement de crédit contre des titres de créances et lorsque la vente immédiate de ces nouveaux titres serait préjudiciable au Fonds.

- **Titres de créances et instruments du marché monétaire et obligataire** : Le Fonds peut investir directement dans des titres de créance et des instruments du marché monétaire jusqu'à 100% de son actif net.

Il s'agit :

- de titres de créance :

o obligations classiques-seniors ou subordonnées ;

o obligations convertibles, à l'exception des obligations convertibles contingentes – CoCos ;

o titres de Créances Négociables (TCN) à taux fixe ou variable :

- titres négociables à court terme Negotiable European Commercial Paper (NEU CP), anciennement dénommés certificats de dépôt négociables (CDN), billets de trésorerie (BT), euro commercial paper (ECP), bon du trésor à taux fixe (BTF), bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) ;

- titres négociables à moyen terme Negotiable European Medium Term Note (NEU MTN), anciennement dénommés bons à moyen terme négociables (BMTN), Euro Medium Term Notes (EMTN), etc.

Le Fonds investira dans des titres de créances subordonnées de sociétés industrielles sans secteur ni zone géographique pré déterminés à hauteur de 20% maximum de l'actif du Fonds. Sont cependant exclues les dettes subordonnées du secteur bancaire et des assurances.

- d'instruments du marché monétaire, émis indifféremment par des émetteurs publics ou par des émetteurs privés :

o Titres de Créances Négociables (TCN) à taux fixe ou variable :

- titres négociables à court terme Negotiable European Commercial Paper (NEU CP), anciennement dénommés certificats de dépôt négociables (CDN), billets de trésorerie (BT), euro commercial paper (ECP), bon du trésor à taux fixe (BTF), bons du Trésor à intérêts annuels (BTAN) ;

- titres négociables à moyen terme Negotiable European Medium Term Note (NEU MTN), anciennement dénommés bons à moyen terme négociables (BMTN), Euro Medium Term Notes (EMTN), etc.

Le Fonds pourra investir directement dans des titres spéculatifs dit « High Yield » (notation inférieure à BBB- établie par Standard & Poor's, Moody's ou notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion) jusqu'à 100% de son actif net. Toutefois lors de la phase d'« atterrissage » du Fonds à compter du 1er Avril 2028, l'exposition au High Yield convergera vers 0% au fur et à mesure que l'on se rapproche de la maturité du Fonds prévue au 30 Juin 2028.

Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le Fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur maximale de 2% compte-tenu de la volatilité des marchés High Yield.

Critères relatifs à la notation des titres :

La qualité de crédit est pour la majorité des lignes « High Yield » (titres spéculatifs) (notation inférieure à BBB- établie par Standard & Poor's, Moody's ou notation équivalente selon l'analyse de la société de gestion), sans exclure les lignes « Investment Grade », et titres non notés selon l'opportunité à l'achat.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ni mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour sélectionner les actifs mais évalue en interne la qualité de crédit de ses actifs.

- Actions ou parts d'OPC de droit français, OPCVM de droit étranger, FIA établis dans un autre Etat membre ou fonds d'investissement de droit étranger : Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif dans des OPCVM de droit français ou étrangers, à l'exception des OPCVM de droit français ou étranger qui peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement. Ces OPCVM peuvent être gérés par la société de gestion ou une société du Groupe Swiss Life.

Les instruments dérivés :

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés : oui
- organisés : oui
- de gré à gré : oui

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action : non
- taux : non
- change : oui
- crédit : non

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture : oui
- Exposition : non
- Arbitrage : non

- Nature des instruments utilisés :

- Futures : non
- Options : non
- Swaps de change et change à terme : oui, uniquement en couverture
- Dérivés de crédit : non
- Warrants : oui (uniquement dans le cadre d'un échange lors d'évènement de crédit contre des titres de créances et lorsque la vente immédiate de ces nouveaux titres serait préjudiciable au Fonds)

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

L'ensemble de ces instruments sera utilisé pour couvrir le portefeuille du Fonds contre le risque de change. Le risque de change sera systématiquement couvert par adossement à un ou plusieurs contrats d'échange de devises « swaps de change » ou par des opérations de vente à terme de devises. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change à hauteur maximale de 2% compte-tenu de la volatilité des marchés High Yield.

Les opérations seront réalisées dans la limite de 100% maximum de l'actif du Fonds – sans effet de levier.

L'utilisation de ces instruments sera privilégiée dès lors que les conditions de marché imposent une intervention rapide à moindre coût ou exigent une liquidité immédiate.

Titres intégrant des dérivés : Le Fonds est autorisé à investir dans des obligations convertibles.

- Les risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action : non
- Taux : oui
- Change : oui
- Crédit : oui

- La nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture : oui
- Exposition : oui

- La nature des instruments utilisés :

- EMTN structuré / certificat structuré / BMTN structuré (intégrant un ou des contrats financiers simples) : oui
- EMTN structuré / certificat structuré / BMTN structuré (intégrant un ou des contrats financiers complexes) : non
- Titres de créances callable / puttable (sans autre élément optionnel ou de complexité) : oui
- Obligations convertibles : oui
- Obligations contingente convertibles : non
- Véhicules de titrisation intégrant notamment une option de put et /ou de call : non
- Partly paid securities : non
- Produits structurés : Autocall, Lock-in : non
- Catastrophe bond (cat bond) : non
- Dérivés de crédit (Crédit Default Swaps / Certificats de Valeur Garantie / Credit Link Note...) : non
- Asset swap (à condition qu'il remplisse les critères d'éligibilité défini par le règlement 2017/1131) : oui

- La stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, le gérant peut intervenir sur le risque de taux en couverture et en exposition, sur le risque de change en couverture et sur le risque de crédit en exposition. Les opérations seront réalisées dans la limite de 100% maximum de l'actif du Fonds.

Dépôts :

Afin de gérer sa trésorerie, le Fonds est autorisé, dans les limites réglementaires, à utiliser les dépôts d'une durée maximale de douze mois auprès d'établissement de crédit dont le siège est établi dans un état membre de la CEE ou partie à l'EEE ou un état considéré comme équivalent.

Emprunts d'espèces :

Les emprunts d'espèces ne sont pas autorisés dans le portefeuille. Néanmoins, par dérogation et conformément à la réglementation en vigueur, le Fonds peut effectuer des emprunts d'espèces de manière temporaire dans la limite de 10% de l'actif net.

Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Nature des opérations utilisées :

Sont autorisées les prises et mises en pension livrées par référence au Code Monétaire et Financier, conclues dans le cadre de la convention de place avec des établissements de crédit français ayant la qualité de dépositaire, avec possibilité d'interruption à tout moment, à l'initiative du Fonds. Les prêts et emprunts de titres ne sont pas autorisés.

- Type d'actifs pouvant faire l'objet d'opérations d'acquisitions et de cession temporaires de titres :

Instruments financiers autorisés dans le portefeuille de l'OPCVM en vertu de la politique d'investissement de celui-ci à l'exclusion des parts et actions d'OPCVM.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

Ces opérations seront effectuées principalement dans le cadre de la gestion de la trésorerie du Fonds.

- Niveau d'utilisation envisagé et autorisé :

Typologie d'opérations	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximum de l'actif net	100%	100%	0%	0%
Proportion attendue de l'actif net	0%	0%	0%	0%

La réalisation de ces opérations avec des sociétés liées au Groupe Swiss Life pourra générer un potentiel risque de conflit d'intérêts.

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans les limites réglementaires.

Dans le cadre de la réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres, le fonds peut recevoir / verser des garanties financières (appelé collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la section « Gestion des garanties financières ».

Des informations complémentaires figurent à la rubrique « commissions et frais ».

Gestion des garanties financières :

Dans le cadre de la réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaires de titres, le Fonds peut recevoir des garanties financières (également appelées collatéral).

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Le risque de contrepartie dans des transactions sur instruments dérivés de gré à gré ne peut excéder 10% des actifs nets du Fonds lorsque la contrepartie est un des établissements de crédit tel que défini dans la réglementation en vigueur, ou 5% de ses actifs dans les autres cas.

A cet égard, toute garantie financière reçue respectera la réglementation applicable, notamment les éléments suivants :

- la garantie financière sera donnée sous forme d'espèces, ou d'instruments financiers. Les types d'instruments financiers éligibles sont notamment ceux autorisés à l'actif du Fonds en vertu de la politique d'investissement de celui-ci ;
- les critères en termes de liquidité, d'évaluation, de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation et de diversification.

L'évaluation de la garantie financière est faite au prix de marché (mark to market) et des appels de marges sont mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties.

Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

La description des garanties acceptables en ce qui concerne les types d'actifs, l'émetteur, l'échéance, la liquidité ainsi que la diversification des garanties et les politiques en matière de corrélation est détaillée dans la politique de gestion des garanties financières.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces pourront être réinvesties conformément à la position AMF n°2013-06. Ainsi les espèces reçues pourront être placées en dépôt, investies dans des obligations d'Etat de haute qualité, utilisées dans le cadre d'opérations de prises en pension sous certaines conditions et/ou investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme.

Les contreparties retenues pour la réalisation de ces opérations sont des établissements financiers de premier ordre (notation de crédit long terme minimum de A- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion) membres de l'Union européenne et/ou de l'OCDE. Les contreparties doivent avoir une notation de crédit long terme minimum de A- ou une notation jugée équivalente par la société de gestion.

Profil de risque :

L'investisseur est averti que son capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie. Il sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Au travers des investissements du fonds, le porteur de part peut être exposé aux risques suivants :

- Risque actions :

L'investisseur est soumis aux risques propres des marchés des actions internationales au travers d'obligations convertibles et de dérivés actions. Le gérant a la latitude d'exposer le portefeuille jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds. Cette exposition peut entraîner une baisse de la valeur liquidative pouvant exposer l'investisseur à une perte en capital.

- Risque de change :

Le Fonds peut investir une partie de son portefeuille dans des actifs libellés dans une devise autre que l'euro, les investissements dans des devises autres que l'euro feront l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change. Toutefois, le portefeuille pourra être exposé à un risque de change résiduel à hauteur maximale de 2%.

- Risque de change spécifique à la part HCHF I Cap :

La part HCHF I Cap, libellée en francs suisses, fait l'objet d'une couverture systématique contre le risque de change EUR/CHF. Toutefois, les investisseurs de cette part pourront être exposés à un risque de change résiduel.

- Risque de contrepartie :

Le risque de contrepartie est lié à la défaillance d'une contrepartie de marché avec laquelle un contrat sur instruments financiers à terme ou une opération d'acquisition ou de cession temporaire de propriété a été conclu. Dans ce cas, la contrepartie défaillante ne pourrait tenir ses engagements vis-à-vis du Fonds (par exemple : paiement de coupons, remboursement). Cet événement se traduira alors par un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

- Risque de crédit :

Il concerne la baisse de la valorisation des obligations et des titres de créances négociables. En cas de dégradation de la perception par le marché de la qualité d'un émetteur, la valeur du titre peut baisser et en cas de défaut de l'émetteur la valeur du titre peut être nulle, entraînant en conséquence une baisse de la valeur liquidative de la part. L'exposition aux obligations à caractère spéculatif « high yield » peut entraîner des variations plus importantes et plus rapides de la valeur liquidative.

- Risque de crédit lié aux investissements en titres subordonnés :

Le remboursement de ces titres est subordonné au remboursement des dettes seniors et en cas de procédure de faillite ou de restructuration de la dette d'un émetteur, ces titres jouissent de moins de droits que les dettes seniors. Aussi leur prix peut baisser beaucoup plus que celui des titres seniors et leur taux de recouvrement peut être très inférieur à celui des dettes seniors, voire nul. Cela peut, en conséquence, entraîner une baisse plus importante de la valeur liquidative du Fonds.

- Risque de durabilité :

Un risque de durabilité est un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social, ou de gouvernance (ESG) qui, s'il survenait, pourrait avoir un impact négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un investissement. Un émetteur qui s'engage dans des activités qui portent gravement atteinte à un ou plusieurs facteurs de durabilité est exposé à un risque de réputation et de marché qui pourrait affecter négativement la valeur des instruments financiers qu'il a émis, et que le Fonds détient. L'exposition à ce risque pourrait donc entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

- Risque de liquidation :

Il s'agit du risque de moindre performance du Fonds sur la phase de liquidation (i.e. 3 mois en full monétaire).

- Risque de liquidité :

Pour l'ensemble des classes d'actifs traitées, mais plus particulièrement les obligations High Yield, il existe un risque de liquidité :

Il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun (i.e. pour faire face à un rachat au passif du Fonds) et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

- Risque de perte en capital :

L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

- Risque de réinvestissement :

Il s'agit du risque d'avoir à réinvestir un flux de trésorerie à un taux d'intérêt inférieur en période de taux baissiers. La majorité des titres investis par le Fonds étant dotés d'un calendrier de dates de call (c'est-à-dire une série de dates pendant lesquelles l'émetteur peut racheter le titre par anticipation à un prix spécifique), le risque de réinvestissement est élevé.

- Risque de taux :

Il s'agit du risque de perte ou de manque à gagner liés aux variations des différents taux d'intérêt. Ce risque se mesure par la sensibilité traduisant la répercussion que peut avoir sur la valeur liquidative du Fonds une variation des taux d'intérêt.

- Risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement) :

Les instruments de taux et du marché monétaire ainsi que leurs émetteurs ont un rating donné par des agences de notation. En fonction du rating de l'instrument ou de l'émetteur, le risque lié à l'investissement dans ces titres pourra être plus ou moins important. Ainsi, les investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante ou dans des titres émis par des émetteurs dont la notation est également basse (titres « haut rendement / high yield »), doivent être considérés comme en partie spéculatifs et donc particulièrement risqués. Les titres spéculatifs (ou obligations à haut rendement) ont un rating en dessous de la catégorie d'investissement. Ce rating reflète un niveau de risque plus important que les titres de catégorie d'investissement : volatilité des prix plus importante, liquidité moindre, risque de défaut de l'émetteur plus important associé au risque de ne recouvrer qu'une partie de la créance en cas de défaut de l'émetteur du titre considéré.

- Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés :

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés : le gérant a la latitude d'exposer, par le biais des marchés dérivés, jusqu'à 100% de l'actif net du Fonds. Cette surexposition peut entraîner une baisse de la valeur liquidative pouvant exposer l'investisseur à une perte de capital. Les investissements envisagés dans le cadre du recours aux instruments dérivés sur le crédit, dans une situation de marché présentant une faible liquidité, pourraient entraîner en cas de nécessité de vente des actifs, des moins-values significatives.

- Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés obligations et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et sa valeur liquidative peut avoir une performance négative.

- Risque opérationnel :

Le risque opérationnel est le risque de perte pour le placement collectif ou le portefeuille individuel géré résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événement extérieurs.

- Risques liés aux interventions sur les marchés à terme et conditionnels, aux opérations de financement sur titres et risques liés à la gestion des garanties financière :

Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Les variations de cours du sous-jacent peuvent avoir un impact différent sur la valeur liquidative du Fonds en fonction des positions prises : les positions acheteuses pèsent sur la valeur liquidative en cas de baisse du sous-jacent, de même que les positions vendeuses en cas de hausse dudit sous-jacent. Le Fonds peut également recourir à des opérations de financement sur titres. Le recours à ces instruments et opérations sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que : (i) le risque de contrepartie (tel que décrit dans cette section) ; (ii) le risque juridique (notamment relatif aux contrats mis en place avec les contreparties) ; (iii) le risque de conservation (le risque de perte des actifs donnés en dépôt en raison de l'insolvabilité, de la négligence ou d'actes frauduleux du dépositaire) ; (iv) le risque opérationnel (risque de perte pour le placement collectif ou le portefeuille individuel géré résultant de l'inadéquation de processus internes et de défaillances liées aux personnes et aux systèmes de la société de gestion, ou résultant d'événements extérieurs y compris le risque juridique et le risque de documentation ainsi que le risque résultant des procédures de négociation, de règlement et d'évaluation appliquées pour le compte du placement collectif ou du portefeuille individuel) ; (v) le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque résultant de la difficulté d'acheter, vendre, résilier ou valoriser un titre ou une transaction du fait d'un manque d'acheteurs, de vendeurs, ou de contreparties), et, le cas échéant ; (vi) les risques liés à la réutilisation des garanties (c'est-à-dire principalement le risque que les garanties financières remises par le Fonds ne lui soient pas restituées, par exemple à la suite de la défaillance de la contrepartie) ; (vii) le risque de surexposition (l'utilisation des dérivés peut amplifier les mouvements des marchés sur lesquels le gérant intervient et par conséquent, sa valeur liquidative risque de baisser de manière plus importante et plus rapide que celle de ses marchés).

Garantie ou protection – Politique de traitement équitable des investisseurs :

- Garantie ou protection :

Il est rappelé que ni le montant investi, ni le niveau de performance ne font l'objet de garantie ou de protection. Ainsi, il se peut que le montant initialement investi ne puisse pas être intégralement restitué.

- Politique de traitement équitable des investisseurs

La société de gestion garantit un traitement équitable à l'ensemble des porteurs d'une même catégorie de parts du Fonds. Les modalités de souscription et de rachat et, l'accès aux informations sur le fonds sont similaires pour l'ensemble des porteurs du Fonds. Toutefois, la société de gestion peut être amenée à transmettre aux investisseurs relevant du contrôle de l'ACPR, de l'Autorité des marchés financiers ou des autorités européennes équivalentes, la composition du portefeuille du Fonds, pour les besoins de calcul des exigences réglementaires (par exemple liées à la directive 2009/138/CE – Solvabilité 2), dans les conditions et modalités prévues par la réglementation. Cet élément transmis n'est pas de nature à porter atteinte aux droits des autres porteurs, ces investisseurs s'étant engagés à respecter les principes repris à la position AMF 2004-07.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

- Souscripteurs concernés :

- **Parts P :** Tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux particuliers, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de US person.
- **Parts I :** Tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de US person.
- **Parts F :** Tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs ou fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF 2 ou fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat, sous réserve qu'ils n'aient pas la qualité de US person.

- Profil type de l'investisseur :

Le Fonds s'adresse plus particulièrement aux investisseurs recherchant un objectif de rendement élevé à horizon de juin 2028 et pouvant assumer les risques associés aux investissements réalisés sur le fonds commun de placement, en particulier le risque de perte en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Fonds dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, l'investisseur doit tenir compte de son patrimoine personnel, de son souhait de prendre ou non des risques, de l'horizon de placement.

Il est recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

- Durée de placement recommandée : L'investissement doit être considéré jusqu'à l'horizon de juin 2028.

- Restrictions applicables :

Ce fonds ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux Etats-Unis (y compris ses territoires et possessions) ni bénéficier directement ou indirectement à une US Person.

La définition d'US Person renvoie à toute personne des Etats Unis d'Amérique au sens de la Règle 902 du Règlement S du Securities Act de 1933, la définition de ce terme pouvant être modifiée par les lois, règles, règlements ou interprétations juridiques ou administratives. Ainsi, US Person désigne, sans s'y limiter :

- toute personne physique résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- toute entité ou société organisée ou enregistrée en vertu de la réglementation des Etats Unis d'Amérique ;
- toute succession ou « trust » dont l'exécuteur ou l'administrateur est une US Person ;
- toute fiducie dont l'un des fiduciaires est une US Person trustee est une US Person ;
- toute agence ou filiale succursale d'une entité non américaine située aux États-Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière non discrétionnaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ;
- tout compte géré de manière discrétionnaire ou similaire (autre qu'une succession ou fiducie) par un intermédiaire financier ou tout autre représentant autorisé, constitué ou (dans le cas d'une personne physique) résidant aux Etats Unis d'Amérique ; et
- toute entité ou société, dès lors qu'elle est (i) organisée ou constituée selon les lois d'un pays autre que les Etats Unis d'Amérique et (ii) établie par une US Person principalement dans le but d'investir dans des titres non enregistrés sous le régime du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, à moins qu'elle ne soit organisée ou enregistrée et détenue par des « Investisseurs Accrédités » tel que ce terme est défini par la « Règle 501(a) » du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, autres que des personnes physiques, des successions ou des trusts.

Par ailleurs, compte tenu des dispositions du règlement (UE) 833/2014 et du règlement (UE) 398/2022 du 9 mars 2022, la souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne.

Indications sur le régime fiscal :

Le Fonds n'est pas assujéti à l'impôt sur les sociétés. Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenues dans le Fonds.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds et/ou aux plus-values réalisées par le porteur dépend des dispositions applicables dans le pays de résidence du porteur, suivant les règles applicables à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

- Echange automatique d'informations fiscales (règlementation CRS) :

La Directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014 sur l'échange automatique de renseignements bancaires et financiers, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, impose notamment aux sociétés de gestion ainsi qu'aux organismes de placements collectifs une transmission systématique de données relatives à leurs clients.

Pour répondre aux exigences de l'échange automatique d'information dans le domaine fiscal et en particulier aux dispositions de l'article 1649 AC du Code général des impôts, les porteurs de parts du Fonds seront tenus de fournir à la société de gestion ou à son mandataire un certain nombre de renseignements sur leur identité personnelle, leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et personnes les contrôlant. Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres informations complémentaires relatives à la situation fiscale des porteurs pourront être demandées.

Le porteur sera tenu de se conformer à toute demande relative à ces informations permettant à la société de gestion ainsi qu'au Fonds de se conformer à leurs obligations de déclaration. Ces données pourront faire l'objet d'une communication aux autorités fiscales françaises et être transmises par celles-ci à des autorités fiscales étrangères.

- Informations relatives à la finance durable :

o Informations relatives au Règlement SFDR :

Le Fonds prend en compte les risques de durabilité au sens de l'article 6.1 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « Règlement SFDR »), tels que définis au sein de ce prospectus dans la stratégie d'investissement du Fonds, mais ne promeut pas de caractéristiques environnementale ou sociale au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Swiss Life Asset Managers France, en tant que société de gestion, prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité (les « PAI ») dans ses décisions d'investissement conformément au Règlement SFDR (Article 4, paragraphe 1, point a). Plus d'informations sont disponibles dans la « Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » accessible sur le site internet (<https://fr.swisslife-am.com/fr/home/responsible-investment/documentation-esg.html>).

Au niveau du Fonds, les PAI ne sont pas prises en compte car elles ne font pas partie de la stratégie d'investissement.

o Informations relatives au Règlement Taxonomie :

Le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (le « Règlement Taxonomie ») identifie les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental, selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution,
- Protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des six objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm » ou principe consistant à ne pas causer de préjudice important). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée au Règlement Taxonomie, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Les investissements sous-jacents de ce Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion, du dépositaire et sur le site Internet : www.swisslife-am.com. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de SWISS LIFE ASSET MANAGERS France, 153, rue Saint Honoré - 75001 Paris. Le DICI est également disponible sur le site www.swisslife-am.com.
- Date de création du FCP : 9 juillet 2018.

Rapport d'activité

1. Environnement économique

Conformément aux attentes du marché, la consommation des ménages américains s'est essoufflée au premier trimestre 2024. Les chiffres du commerce de détail pour les mois de janvier et de février se sont révélés médiocres, et l'indice des directeurs d'achat du secteur des services a reculé en mars. Les signaux en provenance du Royaume-Uni étaient globalement positifs au premier trimestre. Les chiffres d'affaires dans le commerce de détail ont créé la surprise avec un rebond considérable en janvier, abandonnant leurs niveaux planchers. En février, l'indice des directeurs d'achat pour les services s'est maintenu en territoire expansionniste (54,3) pour le troisième mois consécutif. L'inflation globale de la zone euro s'est rapprochée de l'objectif de 2%. En Suisse, l'indice relatif à l'activité économique hebdomadaire établi par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a fait du surplace tout au long du premier trimestre. Dans un tel contexte, la Banque nationale suisse (BNS) a décidé le 21 mars d'abaisser ses taux d'intérêt. A l'issue de la réunion de la Réserve fédérale américaine de juin, son président Jerome Powell a mis en avant la vigueur de l'économie et du marché du travail des Etats-Unis. Les sondages ont toutefois révélé une profonde divergence entre, d'une part, la confiance des entreprises et, d'autre part, l'inquiétude des consommateurs. Les chiffres réels témoignent également de cette anxiété : les ventes au détail aux Etats-Unis ont diminué au deuxième trimestre, en termes nominaux. Bien que la Chine ait introduit en mai diverses mesures d'incitation visant à soutenir son secteur immobilier, les indicateurs du marché immobilier enregistrent une nouvelle baisse, à partir d'un niveau déjà faible. La Banque centrale européenne (BCE) a comme prévu abaissé son taux directeur de 25 points de base (pb) mi-juin. En Italie, le parti Frères d'Italie de Giorgia Meloni a remporté les élections européennes avec 29% des suffrages, augmentant ainsi sa part de voix de 3 points de pourcentage par rapport aux élections législatives italiennes de 2022.

En juillet, les ventes de détail ont enregistré une progression supérieure aux attentes, et l'indice des directeurs d'achat pour les services établi par S&P Global a pointé en territoire nettement expansionniste en août, pour le troisième mois consécutif. Début août, les données moroses sur le marché de l'emploi américain ont fait naître d'importantes craintes de récession, ce qui a entraîné une brève vague de ventes sur les marchés. Dans la zone euro, la production industrielle est demeurée inférieure à son niveau d'avant la pandémie. Les sondages faisaient également état d'une morosité certaine au sein de l'industrie. L'industrie allemande a été confrontée à de multiples défis. Durant la pandémie, la production a été mise en difficulté par les goulets d'étranglement au niveau de l'approvisionnement ainsi que par le manque de personnel. Aujourd'hui, c'est la faiblesse de la demande qui représente un frein bien plus important. La France a vécu un véritable conte estival : les Jeux olympiques ont parfaitement mis en scène les talents créatifs de l'Hexagone. Pour le reste, l'orientation politique du pays est parfois restée floue : il a fallu attendre plusieurs semaines après les élections pour que le président Emmanuel Macron nomme Michel Barnier au poste de Premier ministre. Les indicateurs conjoncturels communément utilisés pour la France ont été déformés par l'événement sportif exceptionnel : l'indice des directeurs d'achat pour le secteur manufacturier s'est effondré en août, notamment en raison d'une forte baisse des commandes intérieures. L'Italie n'a pas échappé au passage à vide actuel de l'industrie européenne. Depuis début 2023, les exportations des principaux pays exportateurs que sont l'Allemagne et la France diminuent apparemment en termes nominaux. En Suisse, les données économiques indiquent que l'industrie a fortement contribué à la croissance, qui est ressortie supérieure à la moyenne. L'économie britannique a fait belle figure. Les revenus réels ont augmenté et les consommateurs ont repris confiance. Quant à la croissance économique chinoise, le troisième trimestre n'a donné lieu à aucun signe d'amélioration. Le marché immobilier se situe notamment sur une trajectoire baissière par rapport à l'année précédente, qu'il s'agisse des ventes, des prix ou des investissements. En conséquence, Pékin a annoncé un train de mesures visant à relancer l'économie du pays.

Les actions américaines ont démarré l'année 2024 sur les chapeaux de roue. Les Sept Magnifiques ont à nouveau fait figure de locomotive et ont apporté les meilleures contributions à la performance du marché. Le marché européen s'est adjugé 3,6% en février. L'écart de performance par rapport au marché américain était donc restreint, et ce malgré une faible pondération du segment technologique au premier trimestre. En Suisse, la hausse s'est montée à 0,6% en février. En mars, le marché suisse a nettement sous-performé la zone euro en CHF. Malgré la reprise de l'économie, le marché actions européen n'a pas progressé au deuxième trimestre. Après un mois d'avril robuste, le marché britannique a nettement sous-performé l'ensemble de ses homologues en juin et est resté faiblement valorisé. Le marché actions suisse, deuxième marché le plus onéreux, a évolué latéralement en juin. En conséquence d'un mini-krach intervenu début septembre, certaines bourses ont clôturé le mois dans le rouge. Le marché boursier américain a une nouvelle fois progressé en juin (+5,4%), et ce bien que la baisse des taux directeurs attendue de la part de la Fed ne se soit pas concrétisée.

Le marché américain tel que mesuré par l'indice S&P 500 a perdu plus de 2% lors de la première séance de septembre, mais l'évolution des cours dans l'ensemble été positive sur le mois. L'ampleur de la baisse des taux d'intérêt par la Fed a surpris les marchés, qui ont atteint dans la foulée un record historique. Les marchés britannique et français, en proie à des incertitudes en matière de politique économique, sont arrivés en queue de peloton.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Pénalisé par les trois poids lourds de l'indice, le marché actions suisse a fait moins bien que la moyenne en septembre.

Les chiffres sur l'inflation américaine de janvier, qui ont surpris à la hausse, ont atténué les attentes de baisse des taux de la part de la Fed et ont fait grimper les rendements des emprunts d'Etat américains à deux ans d'environ 40 pb en février. La courbe des taux (rendement des obligations souveraines à 10 ans moins rendement de celles à 2 ans) était toujours inversée en mars, à -35 pb. Les spreads de crédit se sont contractés malgré un important volume de nouvelles émissions. Les spreads des obligations d'entreprises, imperturbables face à l'évolution de l'économie, se sont resserrés tant dans la zone euro qu'aux Etats-Unis. L'inversion de la courbe des taux s'est accentuée en mars, pour atteindre -52 pb. Malgré le resserrement de la politique monétaire, l'économie américaine est restée robuste au premier semestre ; les signes de ralentissement se sont toutefois multipliés. L'essoufflement de la dynamique a renforcé la probabilité d'une baisse des taux directeurs. Ainsi, la BCE a procédé à une réduction de son taux directeur en juin. En France, les spreads des obligations souveraines se sont temporairement creusés, atteignant un niveau inédit depuis mars 2013. Contrairement aux attentes du marché, la BNS a une nouvelle fois abaissé son taux directeur de 25 pb le 20 juin. La Fed a quant à elle entamé son cycle de baisse des taux d'intérêt le 18 septembre, avec une première réduction de 50 pb. L'inflation globale dans la zone euro était de 1,8% en septembre, contre 2,7% pour l'inflation sous-jacente. L'inflation a reculé pour de nombreuses composantes du panier de consommation de base. Toutefois, l'inflation en hausse dans l'habillement a contrebalancé ce phénomène. Comme prévu, la BCE a également abaissé ses taux directeurs en septembre, tout comme la BNS (nouvelle intervention de -25 pb).

2. Politique de gestion

La politique d'investissement du fonds s'appuie principalement sur des stratégies crédit de portage discrétionnaire qui consistent à investir durablement sur des instruments de taux à caractère spéculatif (« HighYield ») pour lesquels la maturité effective est proche de l'horizon de placement du fonds commun de placement. Le portefeuille est diversifié et se compose d'obligations et de titres de créance internationaux de maturité effective proche de l'horizon de placement du fonds commun de placement.

Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions de marché en vigueur. Il est exposé au minimum à 10 secteurs d'activités différents. Le portefeuille de départ sera constitué entre 40 et 60 lignes avec une augmentation des lignes attendues au cours du temps. L'exposition au risque actions via les obligations convertibles ne dépassera pas 10% de l'actif net. La maturité effective des titres est évaluée en fonction de (i) la maturité finale, (ii) les dates d'option de remboursement anticipé par l'émetteur et (iii) les dates d'option de remboursement partiel anticipé par émission d'action. Les émetteurs sont principalement des entreprises privées dont les activités sont situées en Europe, Amérique du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande et Japon. Les titres seront libellés en Euros, USD ou GBP. Les titres qui ne seront pas libellés en euro feront l'objet d'une couverture contre le risque de change, le fonds n'ayant pas vocation à s'exposer à ce risque. Le portefeuille pourra être exposé de manière résiduelle au risque de change, compte-tenu de la volatilité des marchés sous-jacents.

3. Dix plus grosses positions détenues au 31 décembre 2024 : (hors trésorerie, futures)

Isin	Société / OPC	Poids
XS2417092132	WP/AP TELECOM HOLDINGS 5.5% 15/01/2030	1.97%
XS2905387697	IHO VERWALTUNGS GMBH PIK 7% 15/11/2031	1.96%
XS2810807094	ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15/04/2031	1.79%
XS2810278163	MOBILUX FINANCE SAS 7% 15/05/2030	1.60%
XS2648489388	AVIS BUDGET FINANCE PLC 7.25% 31/07/2030	1.59%
XS2810867742	MAHLE GMBH 6.5% 02/05/2031	1.51%
XS2854277626	RAY FINANCING LLC 6.5% 15/07/2031	1.50%
XS2774392638	FORVIA SE 5.5% 15/06/2031	1.47%
XS2541618299	HOUSE OF HR GROUP BV 9% 03/11/2029	1.45%
XS2854329104	CECONOMY AG 6.25% 15/07/2029	1.41%

4. Principaux mouvements du portefeuille au cours de l'exercice :

TradeDate	Value Date	ISIN	SecurityName	SecurityType	B/S	Payment Amount
26.06.2024	03.07.2024	XS2854329104	CECONOMY AG CECGR 6 1/4 07/15/29	BOND	Buy	5 050 005,00

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

TradeDate	Value Date	ISIN	SecurityName	SecurityType	B/S	Payment Amount
18.10.2024	22.10.2024	XS2606019383	IHO VERWALTUNGS IHOVER 8 3/4 05/15/28	BOND	Sell	4 833 283,78
28.06.2024	15.07.2024	XS2854277626	RAY FINANCING LL SUNMED 6 1/2 07/15/31	BOND	Buy	4 714 005,00
27.03.2024	09.04.2024	XS2795420293	EVOCA SPA NWGLOV Float 04/09/29	BOND	Buy	4 410 005,00
19.12.2024	19.12.2024	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	MM FUND	Buy	4 358 093,44
04.04.2024	04.04.2024	FR0010089649	SLF (F) MONEY MARKET EURO I	MM FUND	Sell	4 268 970,70
01.10.2024	08.10.2024	XS2914769299	ZIGGO ZIGGO 6 1/8 11/15/32	BOND	Buy	3 846 005,00
30.05.2024	13.06.2024	XS2834242435	PLT VII FINANCE BITELV 6 06/15/31	BOND	Buy	3 818 005,00
11.12.2024	18.12.2024	XS2963898890	VIRGIN MEDIA O2 VMED 7 7/8 03/15/32	BOND	Buy	3 645 344,70
03.05.2024	07.05.2024	XS2341724172	MAHLE GMBH MAHLGR 2 3/8 05/14/28	BOND	Sell	3 608 178,06

5. Position Futures :

Pas de positions futures à la clôture de l'exercice.

6. Evolution de l'OPC :

	29/12/2023	31/12/2024	Variation
Total actif net	231 947 560.030	384 162 536.340	65.625%
Nombre de parts			
FR0013332525 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 F	46 818.479	35 916.959	-23.285%
FR0013332459 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IC	3 078.005	3 779.304	22.784%
FR0013332509 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 ID	8 404.803	8 390.351	-0.172%
FR0013424967 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IH	200.000	210.667	5.333%
FR0013424967 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IH	200.000	210.667	5.333%
FR0013332418 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 PC	799 298.008	1 747 407.037	118.618%
FR0013332475 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 PD	7 917.741	8 869.741	12.024%
Valeur liquidative			
FR0013332525 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 F	125.270	136.710	9.132%
FR0013332459 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IC	12 667.460	13 852.490	9.355%
FR0013332509 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 ID	10 159.050	10 601.650	4.357%
FR0013424967 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IH	11 039.410	11 776.730	6.679%
FR0013424967 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 IH	11 874.160	12 549.130	5.684%
FR0013332418 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 PC	123.270	134.120	8.802%
FR0013332475 - Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 PD	101.250	105.620	4.316%

* Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

7. Informations relatives à la réglementation applicable à la finance durable :

• Au niveau du fonds :

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR » communément dénommé « Disclosure ») et le règlement européen 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Règlement Taxonomie ») ont prévu de nouvelles obligations de transparence, qui sont notamment applicables aux produits financiers.

Le fonds ne promeut pas des critères environnementaux et sociaux au sens de l'article 8 du Règlement SFDR et n'a pas pour objectif l'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR.

Nous vous rappelons également que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

• Au niveau de la société de gestion :

Le rapport annuel réalisé en conformité avec l'article 29 de la loi n°2019-1147 Energie Climat (« LEC ») du 8 novembre 2019, transposé aux articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du code monétaire et financier, sera publié sur le site internet de Swiss Life Asset Managers France d'ici le 30 juin 2025.

Par ailleurs, la déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement de Swiss Life Asset Managers France sur les facteurs de durabilité, réalisée en conformité avec l'article 4 du Règlement SFDR est disponible sur le site internet de la société de gestion.

Davantage d'informations peuvent être obtenues sur le site internet de la société de gestion :

<https://fr.swisslife-am.com/fr/home/responsible-investment/documentation-esg.html>

III. Modifications apportées au prospectus au cours de l'exercice

Le prospectus du fonds a été modifié sur les points suivants :

Date	Nature des modifications	Agrément AMF ou non
16/10/2024	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de SRI part HCHF I Cap de 3 à 2 	Non
20/12/2024	<ul style="list-style-type: none"> • Changement de SRI de la part HCHF I Cap (code ISIN : FR0013424967) : passage d'un SRI de 2 à 3 ; • Mise à jour annuelle des données chiffrées des DIC PRIIPs de l'ensemble des parts du Fonds ; • Changement du nom du représentant au sein du cabinet RSM Paris commissaire aux comptes dans le prospectus du Fonds ; • Mise à jour du lien vers le site internet de notre société de gestion pour l'accès à la documentation relative au Fonds dans la documentation légale du Fonds : https://invest.swisslife-am.com ; et • Précision de la méthode linéaire pour le calcul de l'engagement du Fonds aux instruments financiers à terme dans le prospectus du Fonds. 	Non

IV. Application des gates et/ou swing pricing au cours de l'exercice

- **Swing pricing** : Il n'y a pas eu d'application du swing pricing au cours de l'exercice.

- **Gates** : Il n'y a pas eu d'activation des gates au cours de l'exercice.

V. Informations sur les retenues à la source sur titres étrangers dans l'OPC au cours de l'exercice

Pas de procédure relative à des retenues à la source initiée sur l'exercice 2024

VI. Autres informations (article 321-131 du règlement général de l'autorité des marchés financiers) :

• Détention d'OPC gérés par Swiss Life Asset Managers France ou une autre entité du Groupe Swiss Life :

Isin	Libellé	Poids
FR0010089649	SWISS LIFE FUNDS(F) ESG MONEY MARKET EURO SICAV	1.14%

• **Commissions de mouvements** : Swisslife Banque Privée peut percevoir les commissions de mouvement, conformément aux dispositions détaillées dans le prospectus.

• **Exercice des droits de vote aux assemblées générales :**

Swiss Life Asset Managers France s'est dotée des moyens et d'une organisation qui lui permettent d'exercer ses droits de vote dans l'intérêt des porteurs, tout en s'inscrivant dans une démarche d'investissement responsable.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits de vote en assemblée générale, lorsque l'une des conditions suivantes est remplie :

- le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 2% de l'actif de l'OPC à la date où le vote doit être exprimé ;
ou
- le capital de l'émetteur détenu par le fonds représente plus de 0,5% du capital flottant de cet émetteur (capital flottant : ensemble des actions susceptibles d'être échangées en bourse).

De plus, quel que soit son niveau de détention au capital, Swiss Life Asset Managers France participe à l'assemblée générale lorsque l'ordre du jour inclut une résolution de nature environnementale ou sociale.

Swiss Life Asset Managers France exerce ses droits dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise, notamment afin de promouvoir les droits des actionnaires, la présence d'administrateurs indépendants et la transparence de la rémunération des dirigeants. Swiss Life Asset Managers soutient également les résolutions qui favorisent la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans la stratégie et dans les opérations des entreprises.

La société de gestion fait appel à la société Institutional Shareholder Services (ISS), qui l'assiste dans l'analyse et l'instruction des résolutions soumises au vote des actionnaires.

Au cours de l'année 2024, Swiss Life Asset Managers France a participé à 304 assemblées générales (dont 8 en France) parmi celles correspondant aux critères définis dans la Politique de vote. Sur 5 326 résolutions votées (207 en France ; 5 119 à l'étranger), Swiss Life Asset Managers France a voté en accord avec le management pour 4 764 résolutions (195 en France ; 4 569 à l'étranger), et en désaccord avec le management pour 562 résolutions (12 en France ; 550 à l'étranger). Le taux de désaccord était donc de 10,5% sur la période.

Swiss Life Asset Managers a identifié 460 résolutions directement liées aux enjeux environnementaux et sociaux (96 liées à l'environnement, 242 liées à la dimension sociale, 122 mixtes).

Les votes ont été effectués en fonction des principes de politique de vote fixés, et Swiss Life Asset Managers France ne s'est pas trouvée dans une situation pouvant la mettre en conflit d'intérêt avec les sociétés détenues en portefeuille dans les OPC.

Pour plus de détails, consulter le site www.swisslife-am.com.

• **Politique de sélection des Intermédiaires (article 321-114 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers)**

La politique relative à la sélection des intermédiaires est publiée sur le site internet de la société de gestion (politique de meilleure sélection et exécution) : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Frais d'intermédiation (article 321-122 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :**

Le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Politique de sélection des analystes financiers (article 321-115 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers) :**

La politique de sélection des prestataires est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://fr.swisslife-am.com/fr/home/footer/regulatory-information.html>

• **Calcul du risque global:**

Le fonds utilise la méthode de calcul de l'engagement pour calculer son risque global.

• **Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs (article D.441-4 du Code de commerce) :**

Le fonds n'a pas de dettes représentatives de factures fournisseurs à la date de la clôture.

• **Rémunération:**

La rémunération au sein de Swiss Life Asset Managers France est composée d'une rémunération fixe, d'une rémunération variable et de long term incentives (actions gratuites sous conditions de performance Restricted Stock Units). Les éléments présentés sont ceux soumis à cotisations sociales. La rémunération variable n'intègre pas la participation et l'intéressement.

Swiss Life Asset Managers France est dotée d'une Politique de Rémunération en accord avec la réglementation en vigueur. Celle-ci a été approuvée par les membres du Directoire et a été validée par le Comité de Rémunération. Le département conformité procède annuellement à l'évaluation de la mise en œuvre de la Politique de Rémunération.

Swiss Life Asset Managers France	Rémunération fixe versée en 2024	Rémunération variable versée en 2024 au titre de l'année 2023 et Long Term Incentives attribuées en 2024	Total
Ensemble des collaborateurs SLAM FR : 276 collaborateurs (effectif moyen)	21 920 779 €	7 456 239 €	29 377 018 €
Personnel ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM (notamment hauts responsables, gérants, responsables des ventes et du marketing, responsables de fonctions de contrôle (RCCI et Directeur des Risques)) : 87 collaborateurs (effectif moyen)	10 696 369 €	5 320 419 €	16 016 788 €
Dont cadres supérieurs ayant une incidence sur le profil de risque des FIA et des OPCVM : 38 collaborateurs (effectif moyen)	5 696 041 €	3 401 620 €	9 097 661 €
Dont gérants financiers (Securities et Immobilier) : 49 collaborateurs (effectif moyen)	5 000 328 €	1 918 799 €	6 919 127 €

Informations relatives aux opérations de financement sur titres et contrat d'échange sur rendement global (TRS) au 31/12/2024 :

Le fonds n'a pas eu recours à des opérations de financement sur titres au cours de l'exercice.

Informations générales :

Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie.	Néant
--	-------

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'OPC.	Néant	Néant

Données sur la concentration :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)	Néant	Néant
Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours).	Néant	Néant

Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément ventilées en fonction des catégories suivantes :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Le type et la qualité des garanties (collatéral)	Néant	Néant
L'échéance de la garantie, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes: moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
La monnaie de la garantie	Néant	Néant
L'échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global, ventilée en fonction des tranches d'échéance suivantes : moins d'un jour, un jour à une semaine, une semaine à un mois, un à trois mois, trois mois à un an, plus d'un an, opérations ouvertes	Néant	Néant
Le pays où sont établies les contreparties	Néant	Néant
Le règlement et la compensation (p. ex. à trois parties, contrepartie centrale, bilatéraux)	Néant	Néant

Données sur la réutilisation des garanties (collatéral) :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
La part des garanties reçues qui est réutilisée, par rapport au montant maximum précisé dans le prospectus ou dans les informations à communiquer aux investisseurs	Néant	Néant
Les revenus, pour l'OPC, du réinvestissement des garanties en espèces	Néant	Néant

Conservation des garanties reçues par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :

Nom de(s)Dépositaire(s)	Montant des actifs en garantie conservés par chacun des dépositaires
Swiss Life Banque Privée	Néant

Conservation des garanties fournies par l'OPC dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global :

Néant.

Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global :

	Opérations de financement sur titres	Contrat d'échange sur rendement global
Ventilation entre l'OPC, le gestionnaire de l'organisme de placement collectif et les tiers (par exemple, l'agent prêteur), en valeur absolue et en pourcentage des revenus globaux générés par ce type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global	Néant	Néant

Dispositions particulières concernant la part éligible à un abattement de 40% concernant la distribution (annexe 3 code général des impôts – article 41 sexdecies h) :

La quote-part des distributions éligible à l'abattement de 40% est de 0%.



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

SWISS LIFE FUNDS (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2028

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **31 DECEMBRE 2024**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **SWISS LIFE FUNDS (F) OPPORTUNITE HIGH YIELD 2028** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, les annexes relatives aux RMC exposent le changement de méthode comptable résultant de l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables appliqués par le fonds, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 avril 2025

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N Bénard'.

Nicolas BÉNARD
Associé

**Comptes
annuels**

Pour rappel il s'agit du premier exercice et de la première clôture réalisés selon les normes du règlement ANC 2020-07.

L'article 3 de ce règlement dispose :

Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Bilan**Actif**

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	374 827 685,11	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	374 827 685,11	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 362 805,08	-
OPCVM	4 362 805,08	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	6 364,71	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	379 196 854,90	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 334 282,38	-
Comptes financiers	5 025 154,95	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 359 437,33	-
Total Actif I + II	387 556 292,23	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan**Passif**

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	352 552 746,45	-
Report à nouveau sur revenu net	112,60	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	72,03	-
Résultat net de l'exercice	31 609 605,26	-
Capitaux propres I	384 162 536,34	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	-	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	2 846 765,23	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	2 846 765,23	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	546 990,66	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	546 990,66	-
Total Passifs: I + II + III + IV	387 556 292,23	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	16 135 524,20	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	289 417,97	-
Sous-total Produits sur opérations financières	16 424 942,17	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-7 362,69	-
Sous-total charges sur opérations financières	-7 362,69	-
Total Revenus financiers nets (A)	16 417 579,48	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 398 348,88	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 398 348,88	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	14 019 230,60	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 507 102,92	-
Sous-total revenus nets I = C + D	16 526 333,52	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	8 206 729,92	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 375,09	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	8 205 354,83	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 625 435,61	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	9 830 790,44	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	4 476 772,44	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 972,09	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	4 478 744,53	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	773 736,77	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 252 481,30	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	31 609 605,26	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028 est un fonds investi dans des titres à caractère spéculatif (dit « High Yield ») pour lesquels la maturité effective est proche du 30 juin 2028.

L'objectif de gestion diffère selon la catégorie de parts souscrite :

- Pour les parts I Cap et I Dis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 6,30% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour la part F : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 6,10% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour les parts P Cap et P Dis : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 5,80% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds jusqu'au 30 Juin 2028 ;
- Pour la part HCHF I Cap : l'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette annualisée supérieure à 5,70% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création de la part jusqu'au 30 Juin 2028.

Cet objectif de gestion tient compte de l'estimation du risque de défaut, du coût de la couverture et des frais de gestion.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du Fonds ne comprend pas l'intégralité des cas de défauts et repose sur des estimations au regard des hypothèses de marché arrêtées à un instant donné.

Les titres arrivant à échéance avant l'horizon de placement seront réinvestis aux conditions du marché en vigueur.

Le niveau de performance brut annoncé pour les titres en portefeuille ne préjuge pas de la performance du Fonds.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en</i> EUR	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Actif net total	384 162 536,34	231 947 560,03	138 059 465,73	115 797 544,88	144 395 475,12
	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part F					
FR0013332525					
Nombre de parts ou actions	35 916,959	46 818,479	42 374,608	104 469,922	143 127,454
Valeur liquidative unitaire	136,71	125,27	109,32	111,75	105,15
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	9,48	5,55	-2,30	5,76	2,21

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part I Cap					
FR0013332459					
Nombre de parts ou actions	3 779,304	3 078,005	2 157,943	2 916,401	3 108,941
Valeur liquidative unitaire	13 852,49	12 667,46	11 032,51	11 256,95	10 571,22
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	986,49	142,24	-210,60	602,40	242,21

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part I Dis					
FR0013332509					
Nombre de parts ou actions	8 390,351	8 404,803	8 425,263	3 870,199	4 312,176
Valeur liquidative unitaire	10 601,65	10 159,05	9 251,57	10 002,51	9 825,83
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	493,61	420,66	420,03	514,26	450,82
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	275,31	58,81	-	32,86	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-597,48	-	-230,89

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part HCHF I Cap					
FR0013424967					
Nombre de parts ou actions	210,667	200	200	-	-
Valeur liquidative unitaire	11 776,73	11 874,16	9 933,28	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	806,74	647,46	-28,21	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part P Cap					
FR0013332418					
Nombre de parts ou actions	1 747 407,037	799 298,008	274 708,333	293 138,445	515 723,465
Valeur liquidative unitaire	134,12	123,27	107,9	110,64	104,42
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	8,92	5,13	-2,58	5,39	1,91

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Part P Dis					
FR0013332475					
Nombre de parts ou actions	8 869,741	7 917,741	477,23	1 461,549	2 599,44
Valeur liquidative unitaire	105,62	101,25	92,24	99,67	97,95
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	4,40	3,72	3,75	4,63	4,04
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	3,33	0,59	-	0,32	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-5,95	-	-2,29

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Règles d'évaluation des actifs

Le Fonds se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et notamment au plan comptable des OPCVM.

Le Fonds sera valorisé au prix d'achat (Ask).

Comme pour la détermination de la valeur liquidative, le portefeuille est évalué, à la clôture de l'exercice en tenant compte des règles ci-dessous :

- Les valeurs mobilières françaises sont valorisées aux cours de clôture établis au jour de l'évaluation.

- Les valeurs mobilières étrangères sont évaluées sur la base des cours de clôture de marché principal convertis en euros suivant le cours de clôture des devises à Paris au jour de l'évaluation.
- Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou dont le cours n'est pas représentatif de la valeur de négociation sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

En cas d'inexistence d'un cours au jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera d'une manière générale retenu.

- Les actions de SICAV et parts de FCP sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de la valorisation, nette de la commission de rachat, le cas échéant.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont valorisées dans les conditions suivantes :

Sens acheteur : valorisation au prix d'acquisition – valeur du contrat – augmenté des intérêts courus à recevoir sur le contrat selon les conditions générales à la mise en place.

Sens vendeur : d'une part, le titre cédé est évalué à sa valeur de marché ; d'autre part, le contrat est valorisé par le calcul des intérêts courus à verser selon les conditions négociées à la mise en place.

- Les titres de créances négociables sont évalués selon une méthodologie de valorisation qui a été mise en place en interne par la société de gestion.
- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont valorisées dans les conditions suivantes :
 - Les variations de la valeur des contrats d'instruments financiers à terme sont constatées par l'enregistrement quotidien des appels de marge à verser ou à recevoir sur la base des cours de compensation du jour de valorisation.
 - Les titres représentatifs des options négociables sont enregistrés dans le portefeuille pour le montant des primes payées et reçues et valorisés sur la base des cours de compensation
- Les contrats d'échange de condition (SWAPS de taux) :
- Les swaps adossés et non adossés sont valorisés au prix de marché s'ils ont une durée de vie supérieure à 3 mois, sinon ils sont linéarisés.
- Les changes à terme sont évalués au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte du report/déport.
- Les autres opérations à terme fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré autorisés par la réglementation applicable aux OPCVM, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.
- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.
- Les garanties financières sont évaluées au prix de marché (mark to market) et des appels de marges sont mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties. Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

Méthode de comptabilisation

- Méthodes de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

La comptabilisation des revenus des instruments financiers est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés, le coupon couru n'étant pas comptabilisé en résultat distribuable.

- Frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés selon la méthode des frais exclus ; ils sont comptabilisés dans un compte distinct de celui du prix de revient des titres.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds est un Fonds à catégories de parts :

- **Parts F :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts P Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts I Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts HCHF I Cap de capitalisation :** Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts P Dis de distribution :**

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report, les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

- **Parts I Dis de distribution :**

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	231 947 560,03	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	146 543 323,93	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-16 974 307,35	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	14 019 230,60	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	8 205 354,83	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	4 478 744,53	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-3 559 222,58	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-498 147,65	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	384 162 536,34	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice**Part F**

FR0013332525	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 292,529	711 261,29
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-16 194,049	-2 057 543,46
Solde net des souscriptions/rachats	-10 901,52	-1 346 282,17

Part F

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	4 562,75
Total des commissions acquises	4 562,75

Part I Cap

FR0013332459	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 057,072	13 882 615,94
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-355,773	-4 753 955,23
Solde net des souscriptions/rachats	701,299	9 128 660,71

Part I Cap

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	44 989
Total des commissions acquises	44 989

Part I Dis

FR0013332509	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	49,326	496 193,06
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-63,778	-650 833,65
Solde net des souscriptions/rachats	-14,452	-154 640,59

Part I Dis

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	5 144,9
Total des commissions acquises	5 144,9

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part HCHF I Cap

FR0013424967	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10,667	131 831,50
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	10,667	131 831,50

Part HCHF I Cap

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Part P Cap

FR0013332418	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 022 720,57	131 221 176,54
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-74 611,541	-9 511 975,01
Solde net des souscriptions/rachats	948 109,029	121 709 201,53

Part P Cap

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	43 418,5
Total des commissions acquises	43 418,5

Part P Dis

FR0013332475	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	952	100 245,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	952	100 245,60

Part P Dis

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013332525	Part F	Capitalisable	EUR	4 910 449,47	35 916,959	136,71
FR0013332459	Part I Cap	Capitalisable	EUR	52 352 776,95	3 779,304	13 852,49
FR0013332509	Part I Dis	Distribuable	EUR	88 951 645,59	8 390,351	10 601,65
FR0013424967*	Part HCHF I Cap	Capitalisable	CHF	2 480 970,22	210,667	11 776,73
FR0013332418	Part P Cap	Capitalisable	EUR	234 367 151,68	1 747 407,037	134,12
FR0013332475	Part P Dis	Distribuable	EUR	936 823,35	8 869,741	105,62

* Part couverte contre le risque de change.

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (*hors obligations convertibles*)

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d' EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

<i>Exprimés en milliers d' EUR</i>	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*)

Exprimés en milliers d' EUR	Ventilation par nature de taux				
	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	374 827,69	316 692,62	58 135,07	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 025,15	-	-	-	5 025,15
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	316 692,62	58 135,07	-	5 025,15

Exposition directe sur le marché de taux (*hors obligations convertibles*) ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d' EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	192 813,76	159 401,36	22 612,57
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5 025,15	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5 025,15	-	-	-	192 813,76	159 401,36	22 612,57

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d' EUR</i>	USD +/-	GBP +/-	CHF +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	42 094,09	32 671,24	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	372,70	246,68	26,31	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	3 022,52	-	-	-
Devises à livrer	-42 312,00	-35 899,16	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	154,79	41,28	26,31	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d' EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	15 846,55	339 822,93	11 897,48
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	15 846,55	339 822,93	11 897,48

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	6,36	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE SA	2 050,00	-
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	460,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CREDIT AGRICOLE CIB	-	2 224,94
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	575,12
NATIXIS	-	28,61
BNP PARIBAS	-	10,40
BOFA SECURITIES EUROPE SA	-	6,95
LIQUIDITY MANAGEMENT	-	0,75
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	2 510 000,00
Frais de gestion	-
Autres créditeurs divers	824 282,38
Total des créances	3 334 282,38
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-493 084,60
Dépôts de garantie	-
Autres débiteurs divers	-53 906,06
Total des dettes	-546 990,66
Total des créances et dettes	2 787 291,72

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- Des commissions de mouvement facturées au Fonds ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;
- Des frais appliqués par le dépositaire sur les comptes cash excédentaires. Ces frais font l'objet d'une convention distincte avec le dépositaire et sont fonction des taux de marché.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière, frais de fonctionnement et autres services	Actif net (OPCVM inclus)	Parts P Cap et P Dis : 1% TTC maximum Parts F : 0,70% TTC maximum Parts I Cap, I Dis et HCHF I Cap : 0,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Néant	Non significatifs*
Commissions de mouvement (maximum TTC)	Montant forfaitaire	Options sur indices et actions : 2 GBP EUREX : 1.50 € LIFFE : Contrats GBP : 2 GBP Contrats EUR : 1 € CME : 2 \$ CBOT : 2 \$
Le dépositaire rétrocède à la société de gestion des commissions de mouvements pour l'ensemble des OPCVM et FIA gérés par la société de gestion. Des frais forfaitaires par opération sont également prélevés en sus des courtages éventuellement pris par les intermédiaires qui seront re-facturés.	Prélèvement sur chaque transaction	Titres de créances négociables, Obligations convertibles, Obligations, Souscriptions / rachats dans OPCVM extérieurs, Trackers/ETF : 5 € Actions : 0,05% du montant brut dans la limite de 180 euros par opération Prêt/Emprunt de titres : 0,05% du montant des titres prêtés Autres : 5 euros
Commission de surperformance	Néant	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

*Le Fonds investissant moins de 20% dans d'autres OPC.

Les frais de gestion financière incluent les éventuelles rétrocessions versées à des sociétés externes ou entités du groupe d'appartenance, principalement les intermédiaires de la distribution du fonds. Ces rétrocessions sont généralement calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière, de fonctionnement et autres services. La société de gestion a mis en place un dispositif afin de s'assurer du respect du principe de traitement équitable des porteurs. Il est rappelé que les rétrocessions versées à des intermédiaires pour la commercialisation du fonds ne sont pas considérées comme traitements préférentiels.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les contributions dues pour la gestion du fonds en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

- Information relative aux frais de recherche :

Les frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Part F

FR0013332525	31/12/2024
Frais fixes	33 926,91
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part I Cap

FR0013332459	31/12/2024
Frais fixes	239 260,72
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part I Dis

FR0013332509	31/12/2024
Frais fixes	435 603,95
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part HCHF I Cap

FR0013424967	31/12/2024
Frais fixes	12 175,01
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Cap

FR0013332418	31/12/2024
Frais fixes	1 669 124,73
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Part P Dis

FR0013332475	31/12/2024
Frais fixes	8 257,56
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<hr/>	
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
<hr/>	
Total	-
<hr/>	

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<hr/>	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-
<hr/>	

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010089649	SWISS LIFE FUNDS(F) ESG MONEY MARKET EURO SICAV	4 362 805,08
Total			4 362 805,08

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	16 526 333,52	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 526 333,52	-
Report à nouveau	112,60	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 526 446,12	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part F

FR0013332525	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	215 336,80	-
Total	215 336,80	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part I Cap

FR0013332459	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 394 168,06	-
Total	2 394 168,06	-
(* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part I Dis

FR0013332509	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	4 141 561,16	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	25,34	-
Capitalisation	-	-
Total	4 141 586,50	-
(* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 390,351	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	493,61	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part HCHF I Cap

FR0013424967	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	120 565,57	-
Total	120 565,57	-
(* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part P Cap

FR0013332418	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	9 615 680,47	-
Total	9 615 680,47	-
(* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Dis

FR0013332475	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	39 026,86	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	81,86	-
Capitalisation	-	-
Total	39 108,72	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 869,741	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,40	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 830 790,44	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 830 790,44	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	72,03	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	9 830 862,47	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part F

FR0013332525	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	125 259,44	-
Total	125 259,44	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part I Cap

FR0013332459	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 334 088,72	-
Total	1 334 088,72	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part I Dis

FR0013332509	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	2 309 947,53	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	69,52	-
Capitalisation	-	-
Total	2 310 017,05	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 390,351	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	275,31	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part HCHF I Cap

FR0013424967	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	49 388,06	-
Total	49 388,06	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Part P Cap

FR0013332418	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	5 987 719,75	-
Total	5 987 719,75	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

* Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Dis

FR0013332475	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	24 303,09	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	86,36	-
Capitalisation	-	-
Total	24 389,45	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	8 869,741	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,74	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (*hors IFT*)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			374 827 685,11	97,57
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			346 779 888,75	90,27
Aérospatiale			5 014 633,48	1,31
BOMBARDIER INC 6% 15/02/2028	USD	2 000 000	1 974 691,77	0,52
BOMBARDIER INC 7.0% 01/06/2032	USD	940 000	933 113,02	0,24
BOMBARDIER INC 8.75% 15/11/2030	USD	2 000 000	2 106 828,69	0,55
Agriculture et pêche			2 943 052,06	0,77
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15/04/2028	EUR	2 085 000	2 214 235,25	0,58
TEREOS FINANCE GROUP I 5.875% 30/04/2030	EUR	700 000	728 816,81	0,19
Ameublement			5 054 291,08	1,32
FLOS B AND B ITALIA SPA 10.0% 15/11/2028	EUR	5 100 000	5 054 291,08	1,32
Assurance vie			1 432 341,58	0,37
POSTE ITALIANE SPA VAR PERP 31/12/2099	EUR	1 500 000	1 432 341,58	0,37
Audiovisuel et divertissements			699 519,07	0,18
AMC NETWORKS INC 4.25% 15/02/2029	USD	900 000	699 519,07	0,18
Automobiles			1 281 555,58	0,33
ASTON MARTIN CAPITAL HOL 10.375% 31/03/2029	GBP	1 050 000	1 281 555,58	0,33
Biotechnologie			5 583 047,74	1,45
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 7% 21/02/2030	EUR	3 000 000	3 269 756,67	0,85
NIDDA HEALTHCARE HOLDING FRN 23/10/2030	EUR	2 250 000	2 313 291,07	0,60
Chimie de base			4 790 213,75	1,25
SYNTHOMER PLC 7.375% 02/05/2029	EUR	4 500 000	4 790 213,75	1,25
Chimie de spécialité			2 971 975,42	0,77
KRONOS INTERNATIONAL INC 9.5% 15/03/2029	EUR	2 618 000	2 971 975,42	0,77
Compagnies aériennes			3 535 400,96	0,92
AIR FRANCE KLM 8.125% 31/05/2028	EUR	3 000 000	3 535 400,96	0,92
Composants électriques			2 778 971,67	0,72
EVOCA SPA FRN 09/04/2029	EUR	2 700 000	2 778 971,67	0,72
Composants et équipements électriques			2 704 416,89	0,70
CASTELLO BC BIDCO SPA FRN 14/11/2031	EUR	2 653 000	2 704 416,89	0,70
Construction lourde			1 128 699,18	0,29
WEBUILD SPA 7% 27/09/2028	EUR	1 000 000	1 128 699,18	0,29
Conteneurs et emballages			1 471 945,00	0,38
ARDAGH METAL PACKAGING 3% 01/09/2029	EUR	1 700 000	1 471 945,00	0,38
Détaillants et grossistes Alimentation			2 155 827,50	0,56
PICARD GROUPE 6.375% 01/07/2029	EUR	2 000 000	2 155 827,50	0,56

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs spécialisés			10 356 195,85	2,70
CECONOMY AG 6.25% 15/07/2029	EUR	5 050 000	5 408 501,97	1,41
DUOMO BIDCO SPA FRN 15/07/2031	EUR	2 000 000	2 057 496,88	0,54
FNAC DARTY SA 6.0% 01/04/2029	EUR	2 700 000	2 890 197,00	0,75
Divers produits de consommation courante			6 554 074,59	1,71
DELLA TOFFOLA SPA FRN 05/11/2031	EUR	3 000 000	2 953 740,00	0,77
ONE HOTEL GMBH 7.75% 02/04/2031	EUR	1 750 000	1 916 177,39	0,50
PACHELBEL BIDCO SPA 7.125% 17/05/2031	EUR	1 500 000	1 684 157,20	0,44
Électricité conventionnelle			3 322 274,40	0,87
EDF TF/TV PERPETUAL	GBP	2 000 000	2 407 892,53	0,63
ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERP	EUR	200 000	194 830,27	0,05
ENEL SPA VAR PERPETUAL	EUR	650 000	719 551,60	0,19
Électronique grand public			1 069 510,55	0,28
UPC HOLDING BV 5.5% 15/01/2028	USD	1 100 000	1 069 510,55	0,28
Établissements de soins de santé			3 819 215,51	0,99
LABORATOIRE EIMER SELARL 5% 01/02/2029	EUR	4 223 000	3 819 215,51	0,99
Expert en finance			166 078 293,04	43,23
888 ACQUISITIONS LIMITED 10.75% 15/05/2030	GBP	1 550 000	1 909 754,89	0,50
ACCORINVEST GROUP SA 5.50% 15/11/2031	EUR	2 300 000	2 387 216,00	0,62
ACCORINVEST GROUP SA 6.375% 15/10/2029	EUR	1 970 000	2 117 019,48	0,55
AFFLELOU SAS 6% 25/07/2029	EUR	500 000	538 523,49	0,14
ALLWYN ENTERTAINMENT FIN 7.25% 30/04/2030	EUR	2 000 000	2 218 678,33	0,58
ALTICE FINANCING SA 5.75% 15/08/2029	USD	2 400 000	1 756 977,31	0,46
AVIS BUDGET FINANCE PLC 7.25% 31/07/2030	EUR	5 600 000	6 089 430,67	1,58
BCP MODULAR SERVICES 4.75% 30/11/2028	EUR	1 500 000	1 490 970,42	0,39
BCP V MODULAR SERVICES 6.75% 30/11/2029	EUR	3 350 000	3 087 778,75	0,80
BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II PLC 6.125% 30/11/2028	GBP	900 000	1 065 603,23	0,28
BOELS TOPHOLDING BV 5.75% 15/05/2030	EUR	1 500 000	1 583 021,25	0,41
CIDRON AIDA FINCO SARL 5% 01/04/2028	EUR	2 200 000	2 206 118,44	0,57
CIRSA FINANCE INTER 6.5% 15/03/2029	EUR	3 100 000	3 328 754,17	0,87
CIRSA FINANCE INTER 7.875% 31/07/2028	EUR	1 600 000	1 723 800,00	0,45
CPUK FINANCE LTD 7.875% 28/08/2029	GBP	2 700 000	3 461 144,38	0,90
CTEC II GMBH 5.25% 15/02/2030	EUR	5 000 000	4 745 987,50	1,24
CT INVESTMENT GMBH 6.375% 15/04/2030	EUR	2 000 000	2 126 702,50	0,55
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15/07/2031	EUR	2 800 000	3 191 230,91	0,83
DUFY ONE BV 3.375% 15/04/2028	EUR	700 000	704 998,88	0,18
EPHIOS SUBCO SARL 7.875% 31/01/2031	EUR	2 400 000	2 635 899,00	0,69
FIBER BIDCO SPA FRN 15/01/2030	EUR	500 000	506 880,00	0,13
GOLDSTORY SASU 6.75% 01/02/2030	EUR	3 750 000	4 047 665,63	1,05
GTCR W DUT W 2 MERGER SU 8.5% 15/01/2031	GBP	1 900 000	2 558 416,93	0,67
HOUSE OF HR GROUP BV 9% 03/11/2029	EUR	5 400 000	5 568 642,00	1,45

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Instruments	Devises	Quantité	Montant	%AN
IHO VERWALTUNGS GMBH PIK 7% 15/11/2031	EUR	7 200 000	7 517 384,00	1,96
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15/04/2031	EUR	6 300 000	6 888 564,38	1,79
INEOS FINANCE PLC 6.375% 15/04/2029	EUR	1 302 000	1 391 028,98	0,36
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15/04/2030	EUR	1 862 000	1 971 111,67	0,51
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15/03/2029	EUR	1 400 000	1 523 529,00	0,40
IPD 3 BV 8% 15/06/2028	EUR	2 300 000	2 449 192,91	0,64
IPD 3 BV FRN 15/06/2031	EUR	732 000	740 046,63	0,19
KAPLA HOLDING SAS FRN 31/07/2030	EUR	2 850 000	2 882 406,87	0,75
LIONPO LARIS LUX 4 SA FRN 01/07/2029	EUR	1 250 000	1 283 738,23	0,33
LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	EUR	1 000 000	1 055 738,75	0,27
MOBILUX FINANCE SAS 7% 15/05/2030	EUR	5 800 000	6 127 874,00	1,59
MONITCHEM HOLD 3 SA 8.75% 01/05/2028	EUR	1 500 000	1 570 403,75	0,41
MOTION FINCO SARL 7.375% 15/06/2030	EUR	4 650 000	4 776 075,06	1,24
MOZART DEBT MERGER SUB 5.25% 01/10/2029	USD	1 000 000	946 127,47	0,25
NOVA ALEXANDRE III SAS FRN 15/07/2029	EUR	2 900 000	2 883 089,21	0,75
PEU FIN LTD 7.25% 01/07/2028	EUR	600 000	653 912,50	0,17
PLT VII FINANCE SARL 6% 15/06/2031	EUR	3 818 000	4 051 013,06	1,05
PRESTIGEBIDCO GMBH FRN 01/07/2029	EUR	1 600 000	1 657 040,58	0,43
Q PARK HOLDING I BV 5.125% 01/03/2029	EUR	1 350 000	1 424 574,71	0,37
RAY FINANCING LLC 6.5% 15/07/2031	EUR	5 314 000	5 756 340,25	1,50
ROSSINI SARL 6.75% 31/12/2029	EUR	2 900 000	3 086 035,00	0,80
SANI IKOS FINANCIAL HOLDINGS SARL 7.25% 31/07/2030	EUR	4 423 000	4 815 402,11	1,25
SCIL IV LLC SCIL USA H 9.50% 15/07/2028	EUR	1 400 000	1 570 606,33	0,41
SUMMER BIDCO 10% 1/02/2029 PIK	EUR	868 171	903 957,01	0,24
TEVA PHARM FNC NL 7.375% 15/09/2029	EUR	1 700 000	2 004 878,71	0,52
TVL FINANCE PLC 10.25% 28/04/2028	GBP	1 000 000	1 283 989,60	0,33
TVL FINANCE PLC FRN 30/06/2030	EUR	750 000	750 252,84	0,20
UNITED GROUP BV 6.75% 15/02/2031	EUR	3 550 000	3 785 835,38	0,99
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15/02/2029	EUR	3 800 000	3 899 968,50	1,02
VIRGIN MEDIA 7.875% 15/03/2032	GBP	3 000 000	3 642 688,68	0,95
VIRGIN MEDIA FINANCE PLC 5% 15/07/2030	USD	3 500 000	2 957 767,58	0,77
WP/AP TELECOM HOLDINGS 5.5% 15/01/2030	EUR	7 350 000	7 549 981,25	1,97
ZEGONA FINANCE PLC 6.75% 17/07/2029	EUR	2 500 000	2 755 383,90	0,72
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13/03/2029	EUR	1 600 000	1 723 404,49	0,45
ZF FINANCE GMBH 3.75% 21/09/2028	EUR	2 100 000	2 029 601,10	0,53
ZIGGO BOND CO BV 6.125% 15/11/2032	EUR	4 600 000	4 718 134,39	1,23
Fournisseurs industriels			2 817 668,39	0,73
RENO DE MEDICI SPA FRN 15/04/2029	EUR	3 250 000	2 817 668,39	0,73
Gestion financière			1 336 712,53	0,35
WORLDLINE SA 5.25% 27/11/2029	EUR	1 300 000	1 336 712,53	0,35

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			11 599 802,80	3,02
AMVER FINCO PLC 6.625% 15/07/2029	EUR	2 300 000	2 517 857,28	0,66
CONNECT FINCO SRL 9% 15/09/2029	USD	1 936 000	1 754 047,78	0,46
SPA HOLDINGS 3.625% 04/02/2028	EUR	2 400 000	2 402 356,33	0,62
TAKKO FASHION GMBH 10.25% 15/04/2030	EUR	1 700 000	1 808 300,27	0,47
TAP SA 5.125% 15/11/2029	EUR	3 000 000	3 117 241,14	0,81
Jeux de hasard et d'argent			3 125 652,61	0,81
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	EUR	3 000 000	3 125 652,61	0,81
Logiciels			4 300 429,96	1,12
LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	EUR	2 500 000	2 654 873,96	0,69
LOTTOMATICA SPA ROMA FRN 15/12/2030	EUR	1 600 000	1 645 556,00	0,43
Médias			1 394 135,89	0,36
BANIJAY ENTERTAINMENT 7% 01/05/2029	EUR	1 300 000	1 394 135,89	0,36
Métaux non ferreux			4 254 028,49	1,11
ERAMET SA 7% 22/05/2028	EUR	4 000 000	4 254 028,49	1,11
Outillage : spécialisé			2 873 025,01	0,75
INDUSTRIA MACCHINE AUTOMATICHE IMA SPA FRN 15/04/2029	EUR	2 800 000	2 873 025,01	0,75
Outillage industriel			6 731 863,43	1,75
BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	EUR	4 500 000	4 832 338,43	1,26
CEME SPA FRN 30/09/2031	EUR	1 900 000	1 899 525,00	0,49
Papiers			858 537,00	0,22
WEPA HYGIENEPRODUKTE BMB 5.625% 15/01/2031	EUR	800 000	858 537,00	0,22
Participation et promotion immobilières			3 329 105,33	0,87
HEIMSTADEN BOSTA VAR PERP	EUR	3 500 000	3 329 105,33	0,87
Pharmacie			6 677 759,39	1,74
BAYER AG VAR 25/09/2083	EUR	2 300 000	2 395 903,64	0,62
GRUENENTHAL GMBH 4.125% 15/05/2028	EUR	700 000	709 503,38	0,19
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 15/05/2030	EUR	1 000 000	1 082 367,50	0,28
NEOPHARMED GENTILI SPA 7.125% 08/04/2030	EUR	2 300 000	2 489 984,87	0,65
Pièces détachées d'automobiles			13 980 712,75	3,64
CIE PLASTIC OMNIUM SE 13/03/2029	EUR	1 100 000	1 183 273,92	0,31
FORVIA SE 5.5% 15/06/2031	EUR	5 600 000	5 631 985,33	1,47
MAHLE GMBH 6.5% 02/05/2031	EUR	5 800 000	5 802 690,75	1,51
SCHAEFFLER AG 4.75% 14/08/2029	EUR	1 300 000	1 362 762,75	0,35
Produits alimentaires			517 139,03	0,13
LA DORIA SPA FRN 12/11/2029	EUR	500 000	517 139,03	0,13
Restaurants et bars			1 630 979,17	0,42
BERTRAND FRANCHISE FINANCE 6.50% 18/07/2030	EUR	1 500 000	1 630 979,17	0,42
Services de transport			3 330 360,89	0,87
HEATHROW FINANCE PLC VAR 01/09/2029	GBP	2 000 000	2 258 213,39	0,59
STENA INTERNATIONAL SA 7.25% 15/2/2028	EUR	1 000 000	1 072 147,50	0,28

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services financiers aux consommateurs			3 454 545,52	0,90
ENCORE CAPITAL GROUP INC 4.25% 01/06/2028	GBP	3 000 000	3 454 545,52	0,90
Services immobiliers			1 896 062,22	0,49
ASSEMBLIN GROUP AB 6.25% 01/07/2030	EUR	1 000 000	1 067 126,94	0,28
EMERIA SASU 7.75% 31/03/2028	EUR	909 000	828 935,28	0,21
Services médicaux			1 523 324,66	0,40
EUROFINS SCIENTIFIC SE VAR PERP	EUR	1 400 000	1 523 324,66	0,40
Services spécialisés aux consommateurs			3 653 269,85	0,95
ENERGIA GROUP ROI 6.875% 31/07/2028	EUR	3 400 000	3 653 269,85	0,95
Service traitement et d'élimination des déchets			752 772,81	0,20
PAPREC HOLDING SA 7.25% 17/11/2029	EUR	700 000	752 772,81	0,20
Tabac			3 675 076,03	0,96
BRITISH AMERICAN TOBACCO VAR PERPETUAL	EUR	3 750 000	3 675 076,03	0,96
Télécommunications filaires			11 663 607,63	3,04
BRITISH TELECOMMUNICATIONS VAR 20/12/2083	GBP	3 500 000	4 557 424,89	1,19
EIRCOM FINANCE DAC 5.75% 15/12/2029	EUR	3 000 000	3 168 287,50	0,82
KAIXO BONDOCO TELECOM SA 5.125% 30/09/2029	EUR	1 500 000	1 560 776,88	0,41
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	EUR	2 500 000	2 377 118,36	0,62
Transport maritime			1 862 025,86	0,49
SEASPAN CORP 5.5% 01/08/2029	USD	2 000 000	1 862 025,86	0,49
Voyage et tourisme			14 795 836,60	3,85
CARNIVAL CORPORATION 10.5% 01/06/2030	USD	600 000	626 293,58	0,16
CARNIVAL PLC 1% 28/10/2029	EUR	5 300 000	4 733 660,15	1,23
ROYAL CARIBBEAN CRUISES 5.5% 01/04/2028	USD	2 200 000	2 149 407,91	0,56
TUI AG 5.875% 15/03/2029	EUR	2 700 000	2 892 578,63	0,75
TUI CRUISES GMBH 5% 15/05/2030	EUR	2 200 000	2 255 271,33	0,59
TUI CRUISES GMBH 6.25% 15/04/2029	EUR	2 000 000	2 138 625,00	0,56
Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			28 047 796,36	7,30
Aérospatiale			259 886,53	0,07
BOMBARDIER INC 7.5% 01/02/2029	USD	250 000	259 886,53	0,07
Distributeurs diversifiés			1 579 060,29	0,41
EVERGREEN ACQCO TVI INC 9.75% 26/04/2028	USD	1 498 000	1 579 060,29	0,41
Distributeurs spécialisés			1 777 386,12	0,46
QVC INC 6.875% 15/04/2029	USD	2 200 000	1 777 386,12	0,46
Expert en finance			10 642 245,18	2,77
AAR ESCROW ISSUER LLC 6.75% 15/03/2029	USD	350 000	350 705,58	0,09
ARSENAL AIC PARENT 8% 01/10/2030	USD	1 000 000	1 022 964,75	0,27
NEPTUNE BIDCO UNITED STATE INCORPORATION 9.29% 15/04/2029	USD	2 000 000	1 843 654,70	0,48
ORGANON FINANCE LLC 5.125% 30/04/2031	USD	3 000 000	2 634 905,84	0,68
PINNACLE BIDCO PLC 10.0% 11/10/2028	GBP	3 650 000	4 790 014,31	1,25

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fer et acier			1 942 244,49	0,51
CLEVELAND CLIFFS INC 6.875% 01/11/2029	USD	2 000 000	1 942 244,49	0,51
Gestionnaires d'actifs			410 321,58	0,11
STAR PARENT INC 9.0% 01/10/2030	USD	400 000	410 321,58	0,11
Industries diversifiées			2 758 467,78	0,72
CHAMP ACQUISITION CORP 8.375% 01/12/2031	USD	550 000	547 777,16	0,14
TRONOX INC 4.625% 15/03/2029	USD	2 500 000	2 210 690,62	0,58
Pièces détachées d'automobiles			2 055 554,70	0,53
TENNECO INC 8.0% 17/11/2028	USD	2 200 000	2 055 554,70	0,53
Services de loisirs			999 636,78	0,26
SIX FLAGS ENTERTAINMENT 7.25% 15/05/2031	USD	1 000 000	999 636,78	0,26
Services de transport			1 440 139,86	0,37
STENA INTERNATIO 7.25% 15/01/2031	USD	1 400 000	1 440 139,86	0,37
Services immobiliers			106 937,06	0,03
CUSHMAN AND WAKE 8.875% 01/09/2031	USD	100 000	106 937,06	0,03
Télécommunications filaires			2 235 416,71	0,58
CCO HOLDINGS LLC 5.375% 01/06/2029	USD	2 400 000	2 235 416,71	0,58
Véhicules commerciaux et camions			1 840 499,28	0,48
MANITOWOC COMPANY INC 9.25% 01/10/2031	USD	1 800 000	1 840 499,28	0,48
Parts d'OPC et fonds d'investissements			4 362 805,08	1,14
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			4 362 805,08	1,14
SWISS LIFE FUNDS(F) ESG MONEY MARKET EURO SICAV	EUR	164	4 362 805,08	1,14
Total			379 190 490,19	98,71

Inventaires des IFT (*hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part*)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
OACT 250110 GBP/EUR	1 049,26	-	GBP	1 209 019,16	EUR	-1 207 969,90
OACT 250110 GBP/EUR	5 315,45	-	GBP	1 813 504,01	EUR	-1 808 188,56
OVCT 250110 GBP/EUR	-	575 116,57	EUR	35 324 040,64	GBP	-35 899 157,21
OVCT 250110 USD/EUR	-	10 399,59	EUR	2 113 440,66	USD	-2 123 840,25
OVCT 250110 USD/EUR	-	17 646,89	EUR	1 430 436,72	USD	-1 448 083,61
OVCT 250110 USD/EUR	-	28 605,07	EUR	550 613,29	USD	-579 218,36
OVCT 250110 USD/EUR	-	71 309,57	EUR	1 376 743,21	USD	-1 448 052,78
OVCT 250110 USD/EUR	-	2 135 987,83	EUR	34 576 823,05	USD	-36 712 810,88
Total	6 364,71	2 839 065,52		78 394 620,74		-81 227 321,55

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 250110 CHF/EUR IH	-	749,02	CHF	133 277,45	EUR	-134 026,47	FR0013424967
OACT 250110 CHF/EUR IH	-	6 950,69	CHF	2 473 567,88	EUR	-2 480 518,57	FR0013424967
Total	-	7 699,71		2 606 845,33		-2 614 545,04	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-		
Futures						
Sous total		-	-	-		
Options						
Sous total		-	-	-		
Swaps						
Sous total		-	-	-		
Autres instruments						
Sous total		-	-	-		
Total		-	-	-		

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	379 190 490,19
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-2 832 700,81
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-7 699,71
Autres actifs (+)	8 359 437,33
Autres passifs (-)	-546 990,66
Total = actif net	384 162 536,34

Comptes annuels au 29/12/2023

Swiss Life Funds (F)
Opportunité High Yield 2028

Rapport annuel

Exercice clos le 29.12.2023

**Comptes
annuels**

Bilan Actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	221 442 876,37	129 962 715,05
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	217 221 711,07	122 788 095,25
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	7 174 619,80
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 221 165,30	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	62 193 493,47	42 830 188,28
Opérations de change à terme de devises	61 614 406,42	42 808 301,21
Autres	579 087,05	21 887,07
Comptes financiers	10 341 313,18	6 337 697,57
Liquidités	10 341 313,18	6 337 697,57
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	293 977 683,02	179 130 600,90

Bilan Passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	221 584 229,69	140 824 645,37
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	109,64	48,38
• Report à nouveau	27,86	38,59
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 315 079,69	-8 741 319,79
• Résultat de l'exercice	9 048 113,15	5 976 053,18
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	231 947 560,03	138 059 465,73
Instruments financiers	-	-
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	62 030 122,99	41 071 135,17
Opérations de change à terme de devises	60 653 982,70	40 966 646,26
Autres	1 376 140,29	104 488,91
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	293 977 683,02	179 130 600,90

Hors-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

Compte de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	119 838,05	1 455,30
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	8 233 129,03	5 602 210,31
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	8 352 967,08	5 603 665,61
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 400,98	-9 886,06
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	-1 400,98	-9 886,06
Résultat sur opérations financières (I - II)	8 351 566,10	5 593 779,55
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-1 110 431,43	-722 792,25
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	7 241 134,67	4 870 987,30
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 806 978,48	1 105 065,88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	9 048 113,15	5 976 053,18

1 Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs

Règles d'évaluation des actifs

Le Fonds se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et notamment au plan comptable des OPCVM.

Le Fonds sera valorisé au prix d'achat (Ask).

Comme pour la détermination de la valeur liquidative, le portefeuille est évalué, à la clôture de l'exercice en tenant compte des règles ci-dessous :

- Les valeurs mobilières françaises sont valorisées aux cours de clôture établis au jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières étrangères sont évaluées sur la base des cours de clôture de marché principal convertis en euros suivant le cours de clôture des devises à Paris au jour de l'évaluation.
- Les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé ou dont le cours n'est pas représentatif de la valeur de négociation sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

En cas d'inexistence d'un cours au jour de l'évaluation, le dernier cours connu sera d'une manière générale retenu.

- Les actions de SICAV et parts de FCP sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de la valorisation, nette de la commission de rachat, le cas échéant.

- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont valorisées dans les conditions suivantes :

Sens acheteur : valorisation au prix d'acquisition – valeur du contrat – augmenté des intérêts courus à recevoir sur le contrat selon les conditions générales à la mise en place.

Sens vendeur : d'une part, le titre cédé est évalué à sa valeur de marché ; d'autre part, le contrat est valorisé par le calcul des intérêts courus à verser selon les conditions négociées à la mise en place.

- Les titres de créances négociables sont évalués selon une méthodologie de valorisation qui a été mise en place en interne par la société de gestion.

- Les opérations à terme fermes et conditionnelles sont valorisées dans les conditions suivantes :

- Les variations de la valeur des contrats d'instruments financiers à terme sont constatées par l'enregistrement quotidien des appels de marge à verser ou à recevoir sur la base des cours de compensation du jour de valorisation.

- Les titres représentatifs des options négociables sont enregistrés dans le portefeuille pour le montant des primes payées et reçues et valorisés sur la base des cours de compensation

- Les contrats d'échange de condition (SWAPS de taux) :

- Les swaps adossés et non adossés sont valorisés au prix de marché s'ils ont une durée de vie supérieure à 3 mois, sinon ils sont linéarisés.

- Les changes à terme sont évalués au cours des devises au jour de l'évaluation en tenant compte du report/déport.

- Les autres opérations à terme fermes ou conditionnelles ou les opérations d'échange conclues sur les marchés de gré à gré autorisés par la réglementation applicable aux OPCVM, sont valorisées à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

- Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

- Les garanties financières sont évaluées au prix de marché (mark to market) et des appels de marges sont mis en place en cas de dépassement des seuils de déclenchement définis avec les contreparties. Les instruments financiers reçus en garantie financière peuvent faire l'objet d'une décote.

Méthode de comptabilisation

- Méthodes de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe :

La comptabilisation des revenus des instruments financiers est effectuée suivant la méthode des intérêts encaissés, le coupon couru n'étant pas comptabilisé en résultat distribuable.

- Frais de transaction :

Les frais de transaction sont comptabilisés selon la méthode des frais exclus ; ils sont comptabilisés dans un compte distinct de celui du prix de revient des titres.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du Fonds) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du Fonds).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Fonds a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Fonds ;
- Des commissions de mouvement facturées au Fonds ;
- Une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres ;
- Des frais appliqués par le dépositaire sur les comptes cash excédentaires. Ces frais font l'objet d'une convention distincte avec le dépositaire et sont fonction des taux de marché.

Frais facturés au Fonds	Assiette	Taux / barème
Frais de gestion financière, frais de fonctionnement et autres services	Actif net (OPCVM inclus)	Parts P Cap et P Dis : 1% TTC maximum Parts F : 0,70% TTC maximum Parts I Cap, I Dis et HCHF I Cap : 0,50 % TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Néant	Non significatifs*
Commissions de mouvement (maximum TTC)	Montant forfaitaire	Options sur indices et actions : 2 GBP EUREX : 1.50 € LIFFE : Contrats GBP : 2 GBP Contrats EUR : 1 € CME : 2 \$ CBOT : 2 \$
Le dépositaire rétrocède à la société de gestion des commissions de mouvements pour l'ensemble des OPCVM et FIA gérés par la société de gestion. Des frais forfaitaires par opération sont également prélevés en sus des courtages éventuellement pris par les intermédiaires qui seront re-facturés.	Prélèvement sur chaque transaction	Titres de créances négociables, Obligations convertibles, Obligations, Souscriptions / rachats dans OPCVM extérieurs, Trackers/ETF : 5 € Actions : 0,05% du montant brut dans la limite de 180 euros par opération Prêt/Emprunt de titres : 0,05% du montant des titres prêtés Autres : 5 euros
Commission de surperformance	Néant	Néant

*Le Fonds investissant moins de 20% dans d'autres OPC.

Les frais de gestion financière incluent les éventuelles rétrocessions versées à des sociétés externes ou entités du groupe d'appartenance, principalement les intermédiaires de la distribution du fonds. Ces rétrocessions sont généralement calculées comme un pourcentage des frais de gestion financière, de fonctionnement et autres services. La société de gestion a mis en place un dispositif afin de s'assurer du respect du principe de traitement équitable des porteurs. Il est rappelé que les rétrocessions versées à des intermédiaires pour la commercialisation du fonds ne sont pas considérées comme traitements préférentiels.

Pourront s'ajouter aux frais facturés au Fonds et affichés ci-dessus, les coûts suivants :

- Les contributions dues pour la gestion du fonds en application du 4° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier ;
- Les impôts, taxes, redevances et droits gouvernementaux (en relation avec le fonds) exceptionnels et non récurrents ;
- Les coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman Brothers) ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action).

L'information relative à ces frais est décrite en outre ex post dans le rapport annuel du Fonds.

- Information relative aux frais de recherche :

Les frais de recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers sont payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Devise de comptabilité

La devise de comptabilité est l'euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs (Non certifiés par le commissaire aux comptes)

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Fonds est un Fonds à catégories de parts :

- **Parts F** : Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts P Cap de capitalisation** : Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts I Cap de capitalisation** : Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.
- **Parts HCHF I Cap de capitalisation** : Les sommes distribuables sont totalement capitalisées.

Parts P Dis de distribution :

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report, les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

Parts I Dis de distribution :

Affectation du résultat net : distribution.

Affectation des plus-values nettes réalisées : capitalisation et/ou distribution. La société de gestion se réserve la possibilité de capitaliser et/ou de distribuer totalement ou partiellement, ou de porter en report les plus-values nettes réalisées. La société de gestion se réserve également la possibilité de distribuer des acomptes dans la limite des sommes distribuables réalisées à la date de la décision.

2 Évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	138 059 465,73	115 797 544,88
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	84 845 309,96	57 603 119,76
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-12 195 718,75	-32 020 414,73
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	3 905 881,69	1 908 904,80
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 312 321,33	-8 420 099,88
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-
Frais de transaction	-820,76	-764,81
Différences de change	-585 726,76	-292 054,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	18 528 562,42	729 626,13
- Différence d'estimation exercice N	22 620 819,73	4 092 257,31
- Différence d'estimation exercice N-1	4 092 257,31	3 362 631,18
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-	-
- Différence d'estimation exercice N	-	-
- Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-127 203,10
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-3 538 206,84	-1 990 179,85
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	7 241 134,67	4 870 987,30
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	231 947 560,03	138 059 465,73

3 Compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	192 097 620,60	-
Obligations à taux variable	25 124 090,47	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	192 097 620,60	-	25 124 090,47	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	10 341 313,18
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	2 593 016,25	110 306 720,07	104 321 974,75
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 341 313,18	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	CHF	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	29 530 314,12	24 131 677,16	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	1 523 529,87	425 615,93	2 363 839,58	-
Comptes financiers	402 704,38	419 455,35	1 075,62	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	31 407 956,60	24 944 199,66	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	62 193 493,47
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	4 312 985,38
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	57 301 421,04
Autres Créances :	
Souscriptions à recevoir	579 087,05
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	62 030 122,99
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	56 352 156,26
Montant total négocié des Achats à terme de devises	4 301 826,44
Autres Dettes :	
Dépôts de garantie (reçus)	840 000,00
Rachat à payer	410 289,45
Frais provisionnés	125 850,84
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachatée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part F / FR0013332525	7 233,306	853 498,86	2 789,435	329 104,14
Part I Cap / FR0013332459	1 343,87	15 746 518,75	423,808	4 975 608,30
Part I Dis / FR0013332509	-	-	20,46	202 006,52
Part HCHF I Cap / FR0013424967	-	-	-	-
Part P Cap / FR0013332418	583 962,911	67 528 292,51	59 373,236	6 791 604,02
Part P Dis / FR0013332475	7 629,061	716 999,84	188,55	17 948,07
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part F / FR0013332525		-		3 770,94
Part I Cap / FR0013332459		-		22 091,05
Part I Dis / FR0013332509		-		57 277,83
Part HCHF I Cap / FR0013424967		-		1 525,41
Part P Cap / FR0013332418		-		38 471,07
Part P Dis / FR0013332475		-		74,70
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part F / FR0013332525		-		-
Part I Cap / FR0013332459		-		-
Part I Dis / FR0013332509		-		-
Part HCHF I Cap / FR0013424967		-		-
Part P Cap / FR0013332418		-		-
Part P Dis / FR0013332475		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part F / FR0013332525		-		3 770,94
Part I Cap / FR0013332459		-		22 091,05
Part I Dis / FR0013332509		-		57 277,83
Part HCHF I Cap / FR0013424967		-		1 525,41
Part P Cap / FR0013332418		-		38 471,07
Part P Dis / FR0013332475		-		74,70

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
---	---

Catégorie de part :

Part F / FR0013332525	0,70
Part I Cap / FR0013332459	0,50
Part I Dis / FR0013332509	0,50
Part HCHF I Cap / FR0013424967	0,50
Part P Cap / FR0013332418	1,00
Part P Dis / FR0013332475	1,00

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
--	---------

Catégorie de part :

Part F / FR0013332525	-
Part I Cap / FR0013332459	-
Part I Dis / FR0013332509	-
Part HCHF I Cap / FR0013424967	-
Part P Cap / FR0013332418	-
Part P Dis / FR0013332475	-

Rétrocession de frais de gestion :

- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
--	---

- Ventilation par Opc "cible" :

- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital	néant
3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés	néant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instrument financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	4 221 165,30
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	27,86	38,59
Résultat	9 048 113,15	5 976 053,18
Total	9 048 141,01	5 976 091,77

Part F / FR0013332525	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	228 512,28	197 223,71
Total	228 512,28	197 223,71
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part I Cap / FR0013332459	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 589 066,54	1 059 003,34
Total	1 589 066,54	1 059 003,34
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part I Dis / FR0013332509	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	3 535 564,43	3 538 863,22
Report à nouveau de l'exercice	65,70	13,88
Capitalisation	-	-
Total	3 535 630,13	3 538 877,10
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 404,803	8 425,263
Distribution unitaire	420,66	420,03
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part HCHF I Cap / FR0013424967	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	93 574,17	2 070,42
Total	93 574,17	2 070,42
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part P Cap / FR0013332418	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 571 861,93	1 177 126,78
Total	3 571 861,93	1 177 126,78
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Dis / FR0013332475	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	29 45400	1 789,61
Report à nouveau de l'exercice	41,96	0,81
Capitalisation	-	-
Total	29 495,96	1 790,42
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 917,741	477,23
Distribution unitaire	3,72	3,75
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	109,64	48,38
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 315 079,69	-8 741 319,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1 315 189,33	-8 741 271,41

Part F / FR0013332525	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	31 713,49	-294 734,60
Total	31 713,49	-294 734,60
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part I Cap / FR0013332459	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	212 819,34	-1 513 476,67
Total	212 819,34	-1 513 476,67
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part I Dis / FR0013332509	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	494 286,46	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	28,38	-
Capitalisation	-	-5 033 976,19
Total	494 314,84	-5 033 976,19
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	8 404,803	-
Distribution unitaire	58,81	-

Part HCHF I Cap / FR0013424967	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	35 918,84	-7 712,71
Total	35 918,84	-7 712,71
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part P Cap / FR0013332418	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	535 712,37	-1 888 530,26
Total	535 712,37	-1 888 530,26
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Dis / FR0013332475	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	4 671,46	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	39,00	-
Capitalisation	-	-2 840,98
Total	4 710,46	-2 840,98
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	7 917,741	-
Distribution unitaire	0,59	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 9 juillet 2018.

Devise

EUR	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	231 947 560,03	138 059 465,73	115 797 544,88	144 395 475,12	137 601 075,82

Part F / FR0013332525

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	46 818,479	42 374,608	104 469,922	143 127,454	242 399,915
Valeur liquidative	125,27	109,32	111,75	105,15	106,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	5,55	-2,30	5,76	2,21	0,65

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Part I Cap / FR0013332459

Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	3 078,005	2 157,943	2 916,401	3 108,941	2 081,147
Valeur liquidative	12 667,46	11 032,51	11 256,95	10 571,22	10 716,84
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	142,24	-210,60	602,40	242,21	86,52

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part I Dis / FR0013332509		Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR			
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	8 404,803	8 425,263	3 870,199	4 312,176	3 888,523
Valeur liquidative	10 159,05	9 251,57	10 002,51	9 825,83	10 515,58
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	58,81	-	32,86	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	420,66	420,03	514,26	450,82	450,35
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-597,48	-	-230,89	-364,90

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Part HCHF I Cap / FR0013424967		Devise de la part et de la valeur liquidative : CHF			
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	200	200	-	-	-
Valeur liquidative	11 874,16	9 933,28	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	647,46	-28,21	-	-	-

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Part P Cap / FR0013332418	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	799 298,008	274 708,333	293 138,445	515 723,465	453 118,046
Valeur liquidative	123,27	107,9	110,64	104,42	106,39
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	5,13	-2,58	5,39	1,91	0,35

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

Part P Dis / FR0013332475	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	7 917,741	477,23	1 461,549	2 599,44	2 930,89
Valeur liquidative	101,25	92,24	99,67	97,95	104,72
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	0,59	-	0,32	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	3,72	3,75	4,63	4,04	3,99
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	-5,95	-	-2,29	-3,64

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les parts en circulation à cette date.

4 Inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilières						
Obligation						
FR0013457157	ACCOR SA VAR PERP	PROPRE	400 000,00	399 887,31	EUR	0,17
XS2623604233	ADLER PELZER HLDG GMBH 9.5% 01/04/2027	PROPRE	2 000 000,00	2 053 402,19	EUR	0,89
FR001400F2R8	AIR FRANCE KLM 8.125% 31/05/2028	PROPRE	3 000 000,00	3 568 958,52	EUR	1,54
XS2615937187	ALLWYN ENTERTAINMENT FIN 7.25% 30/04/2030	PROPRE	2 000 000,00	2 184 355,56	EUR	0,94
XS1577952440	ALTICE FINCO SA 4.75% 15/01/2028	PROPRE	1 700 000,00	1 466 911,11	EUR	0,63
US00164VAF04	AMC NETWORKS INC 4.25% 15/02/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 458 705,37	USD	0,63
XS2310511717	ARDAGH METAL PACKAGING 3% 01/09/2029	PROPRE	1 700 000,00	1 388 520,33	EUR	0,60
XS1628848241	ARDAGH PKG FIN HLDGS USA 4.75% 15/07/2027	PROPRE	3 000 000,00	2 625 407,27	GBP	1,13
US04288BAB62	ARSENAL AIC PARENT 8% 01/10/2030	PROPRE	350 000,00	343 792,70	USD	0,15
XS2648489388	AVIS BUDGET FINANCE PLC 7.25% 31/07/2030	PROPRE	2 900 000,00	3 222 229,48	EUR	1,39
XS2690055996	BANIJAY ENTERTAINMENT 7% 01/05/2029	PROPRE	1 300 000,00	1 405 812,78	EUR	0,61
XS2684826014	BAYER AG VAR 25/09/2083	PROPRE	1 600 000,00	1 639 779,23	EUR	0,71
XS2397447025	BCP MODULAR SERVICES 4.75% 30/11/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 414 119,58	EUR	0,61
XS2397447538	BCP V MODULAR SERVICES FINANCE II PLC 6.125% 30/11/2028	PROPRE	900 000,00	949 057,33	GBP	0,41
XS2397448346	BCP V MODULAR SERVICES 6.75% 30/11/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 256 651,25	EUR	0,54
XS2619047728	BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	PROPRE	3 100 000,00	3 371 505,49	EUR	1,45
XS2679767082	BOELS TOPHOLDING BV 6.25% 15/02/2029	PROPRE	750 000,00	800 402,89	EUR	0,35
US097751BX80	BOMBARDIER INC 6% 15/02/2028	PROPRE	2 000 000,00	1 809 954,89	USD	0,78
US097751BZ39	BOMBARDIER INC 7.5% 01/02/2029	PROPRE	250 000,00	238 983,69	USD	0,10
US097751CA78	BOMBARDIER INC 8.75% 15/11/2030	PROPRE	2 000 000,00	1 956 164,10	USD	0,84
XS2391790610	BRITISH AMERICAN TOBACCO VAR PERPETUAL	PROPRE	3 750 000,00	3 237 520,08	EUR	1,40
XS2636324274	BRITISH TELECOMMUNICATIONS VAR 20/12/2083	PROPRE	3 500 000,00	4 299 478,38	GBP	1,85
XS2294186965	CAB 3.375% 01/02/2028	PROPRE	2 500 000,00	2 280 887,50	EUR	0,98
US143658BS00	CARNIVAL CORPORATION 10.5% 01/06/2030	PROPRE	600 000,00	601 013,90	USD	0,26
XS2066744231	CARNIVAL PLC 1% 28/10/2029	PROPRE	3 600 000,00	2 650 262,36	EUR	1,14
US1248EPCN14	CCO HOLDINGS LLC CAP CORP 4.5% 01/05/2032	PROPRE	1 300 000,00	1 023 606,57	USD	0,44

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2243548273	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15/01/2028	PROPRE	700 000,00	701 771,39	EUR	0,30
XS2618867159	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15/05/2030	PROPRE	3 350 000,00	3 622 477,83	EUR	1,56
XS2343001991	CHROME HOLDCO SAS 5% 31/05/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 065 236,67	EUR	0,46
XS2325699994	CIDRON AIDA FINCO SARL 5% 01/04/2028	PROPRE	2 200 000,00	2 158 468,89	EUR	0,93
XS2388186996	CIRSA FINANCE INTER 4.5% 15/03/2027	PROPRE	2 000 000,00	1 967 960,00	EUR	0,85
XS2649695736	CIRSA FINANCE INTER 7.875% 31/07/2028	PROPRE	1 600 000,00	1 704 506,00	EUR	0,73
XS2434776113	CTEC II GMBH 5.25% 15/02/2030	PROPRE	2 700 000,00	2 483 275,50	EUR	1,07
US23166MAC73	CUSHMAN AND WAKE 8.875% 01/09/2031	PROPRE	100 000,00	98 792,92	USD	0,04
XS2345050251	DANA FINANCING LUX SARL 3% 15/7/2029	PROPRE	1 600 000,00	1 445 142,61	EUR	0,62
XS2623489627	DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15/07/2031	PROPRE	1 500 000,00	1 732 175,83	EUR	0,75
US25461LAA08	DIRECTV HOLDINGS FING 5.875% 15/08/2027	PROPRE	600 000,00	523 163,74	USD	0,23
US25470XBD66	DISH DBS CORP 5.125% 01/06/2029	PROPRE	1 600 000,00	766 499,60	USD	0,33
XS2391403354	DOMETIC GROUP AB 2% 29/09/2028	PROPRE	2 000 000,00	1 774 105,36	EUR	0,76
XS2333564503	DUFRIY ONE BV 3.375% 15/04/2028	PROPRE	700 000,00	677 654,25	EUR	0,29
XS2423013742	EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 15/07/2027	PROPRE	1 500 000,00	1 542 743,33	EUR	0,67
FR0013367612	ELECTICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 600 000,00	1 611 102,25	EUR	0,69
FR0013464922	ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERP	PROPRE	200 000,00	184 216,23	EUR	0,08
XS2582774225	EMERIA SASU 7.75% 31/03/2028	PROPRE	2 400 000,00	2 440 465,33	EUR	1,05
XS2346127272	ENCORE CAPITAL GROUP INC 4.25% 01/06/2028	PROPRE	2 100 000,00	2 112 750,41	GBP	0,91
XS2576550086	ENEL SPA VAR PERPETUAL	PROPRE	650 000,00	701 742,56	EUR	0,30
XS2656464844	ENERGIA GROUP ROI 6.875% 31/07/2028	PROPRE	3 400 000,00	3 603 637,43	EUR	1,55
XS2734938249	EPHIOS SUBCO SARL 7.875% 31/01/2031	PROPRE	1 700 000,00	1 770 601,00	EUR	0,76
FR001400HZE3	ERAMET SA 7% 22/05/2028	PROPRE	1 800 000,00	1 926 265,97	EUR	0,83
XS2579480307	EUROFINS SCIENTIFIC SE VAR PERP	PROPRE	2 000 000,00	2 149 578,69	EUR	0,93
US30015DAA90	EVERGREEN ACQCO TVI INC 9.75% 26/04/2028	PROPRE	1 665 000,00	1 667 836,17	USD	0,72
XS2312733871	FAURECIA 2.375% 15/06/2029	PROPRE	3 750 000,00	3 449 526,04	EUR	1,49
XS2548508881	FIBER BIDCO SPA 11% 25/10/2027	PROPRE	500 000,00	563 832,22	EUR	0,24
US384311AA42	GRAFTECH FINANCE INC 4.625% 15/12/2028	PROPRE	2 000 000,00	1 213 612,66	USD	0,52
US38431AAA43	GRAFTECH GLOBAL ENTERPRI 9.875% 15/12/2028	PROPRE	2 300 000,00	1 624 252,60	USD	0,70
XS2393001891	GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15/10/2028	PROPRE	4 000 000,00	3 721 021,11	EUR	1,60

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2337703537	GRUENENTHAL GMBH 4.125% 15/05/2028	PROPRE	700 000,00	701 037,17	EUR	0,30
XS2615562274	GRUENENTHAL GMBH 6.75% 15/05/2030	PROPRE	1 000 000,00	1 077 570,00	EUR	0,46
XS2696111389	GTCR W DUT W 2 MERGER SU 8.5% 15/01/2031	PROPRE	1 900 000,00	2 435 376,90	GBP	1,05
XS2081020872	HEATHROW FINANCE PLC VAR 01/09/2029	PROPRE	3 000 000,00	3 074 712,94	GBP	1,33
XS2357357768	HEIMSTADEN BOSTA VAR PERP	PROPRE	3 500 000,00	1 375 332,19	EUR	0,59
XS2541618299	HOUSE OF HR GROUP BV 9% 03/11/2029	PROPRE	4 000 000,00	4 287 400,00	EUR	1,85
XS2606019383	IHO VERWALTUNGS GMBH 8.75% PIK15/05/2028	PROPRE	4 000 000,00	4 425 417,78	EUR	1,91
XS2397781944	ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15/10/2028	PROPRE	2 800 000,00	2 865 174,59	EUR	1,24
XS2587104444	IM GROUP SAS 8% 01/03/2028	PROPRE	750 000,00	617 970,83	EUR	0,27
XS2719090636	INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15/03/2029	PROPRE	1 000 000,00	1 074 905,00	EUR	0,46
XS2322423539	INTL CONSOLIDATED AIRLIN 3.75% 25/03/2029	PROPRE	3 300 000,00	3 321 503,02	EUR	1,43
XS2719293826	INTL DESIGN GROUP 10.0% 15/11/2028	PROPRE	3 200 000,00	3 388 778,20	EUR	1,46
XS2631198863	IPD 3 BV 8% 15/06/2028	PROPRE	2 000 000,00	2 157 100,22	EUR	0,93
XS2364593579	JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 4.5% 15/07/2028	PROPRE	2 000 000,00	2 008 322,39	EUR	0,87
XS2287892751	JERROLD FINCO PLC 5.25% 15/01/2027	PROPRE	1 700 000,00	1 895 997,15	GBP	0,82
XS2397198487	KAIXO BONDOCO TELECOM SA 5.125% 30/09/2029	PROPRE	1 500 000,00	1 442 318,33	EUR	0,62
XS2486270858	KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	PROPRE	1 100 000,00	1 145 376,62	EUR	0,49
XS2729669239	LOTTOMATICA SPA ROMA FRN 15/12/2030	PROPRE	1 600 000,00	1 626 004,53	EUR	0,70
XS2628390366	LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	PROPRE	2 500 000,00	2 670 104,17	EUR	1,15
XS1975716595	LOXAM SAS 4.5% 15/04/2027	PROPRE	700 000,00	672 399,00	EUR	0,29
XS2031871143	LOXAM SAS 5.75% 15/07/2027	PROPRE	2 500 000,00	2 492 765,28	EUR	1,07
XS2618428077	LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 055 986,04	EUR	0,46
US55617LAC63	MACY S RETAIL HLDGS 6.70% 15/09/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 346 415,91	USD	0,58
XS2341724172	MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	PROPRE	4 000 000,00	3 513 359,89	EUR	1,51
XS2357737910	MOBILUX FINANCE 4.25% 15/07/2028	PROPRE	4 500 000,00	4 221 185,00	EUR	1,82
XS2615006470	MONITCHEM HOLD 3 SA 8.75% 01/05/2028	PROPRE	1 500 000,00	1 550 734,17	EUR	0,67
XS2623257503	MOTION FINCO SARL 7.375% 15/06/2030	PROPRE	2 000 000,00	2 064 042,08	EUR	0,89
US62482BAB80	MOZART DEBT MERGER SUB 5.25% 01/10/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 736 755,23	USD	0,75
US640695AA01	NEPTUNE BIDCO UNITED STATE INCORPORATION 9.29% 15/04/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 737 937,10	USD	0,75
XS2712525109	PAPREC HOLDING SA 7.25% 17/11/2029	PROPRE	700 000,00	761 564,77	EUR	0,33

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2333301674	PCF GMBH 4.75% 15/04/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 132 385,83	EUR	0,49
XS2643284388	PEU FIN LTD 7.25% 01/07/2028	PROPRE	600 000,00	644 976,83	EUR	0,28
XS2696093033	PINNACLE BIDCO PLC 10.0% 11/10/2028	PROPRE	1 900 000,00	2 343 358,92	GBP	1,01
US747262AZ65	QVC INC 4.375% 01/09/2028	PROPRE	3 000 000,00	2 007 378,65	USD	0,87
US780153BG60	ROYAL CARIBBEAN CRUISES 5.5% 01/04/2028	PROPRE	2 200 000,00	1 998 938,83	USD	0,86
XS2644942737	SCIL IV LLC SCIL USA H 9.50% 15/07/2028	PROPRE	1 400 000,00	1 569 186,11	EUR	0,68
US81254UAK25	SEASPAN CORP 5.5% 01/08/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 572 391,45	USD	0,68
US83001AAD46	SIX FLAGS ENTERTAINMENT 7.25% 15/05/2031	PROPRE	1 000 000,00	919 459,66	USD	0,40
XS2319950130	SPA HOLDINGS 3.625% 04/02/2028	PROPRE	2 400 000,00	2 219 546,67	EUR	0,96
US855170AA41	STAR PARENT INC 9.0% 01/10/2030	PROPRE	400 000,00	391 012,54	USD	0,17
XS2010025836	STENA INTERNATIONAL SA 7.25% 15/2/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 094 796,11	EUR	0,47
XS2067263850	SUMMER BC HOLDCO B SARL 5.75% 31/10/2026	PROPRE	1 500 000,00	1 460 630,42	EUR	0,63
XS2288109676	TELECOM ITALIA 1.625% 18/01/2029	PROPRE	2 300 000,00	2 039 800,05	EUR	0,88
XS2293060658	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	PROPRE	2 500 000,00	2 223 065,16	EUR	0,96
US880349AU90	TENNECO INC 8.0% 17/11/2028	PROPRE	2 200 000,00	1 764 821,83	USD	0,76
XS2532478430	TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15/04/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 079 031,94	EUR	0,47
XS2592804434	TEVA PHARM FNC NL 7.375% 15/09/2029	PROPRE	1 700 000,00	1 909 313,44	EUR	0,82
XS2406607171	TEVA PHARMACEUTICAL INDU 4.375% 09/05/2030	PROPRE	2 500 000,00	2 381 990,97	EUR	1,03
XS2359953283	TITAN HOLDINGS II BV 5.125% 15/07/2029	PROPRE	1 600 000,00	1 421 867,56	EUR	0,61
US897051AC29	TRONOX INC 4.625% 15/03/2029	PROPRE	2 000 000,00	1 638 493,84	USD	0,71
XS1629969327	UPC HOLDING BV 3.875% 15/06/2029	PROPRE	1 000 000,00	950 253,61	EUR	0,41
XS2287912450	VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15/02/2029	PROPRE	3 800 000,00	3 739 358,33	EUR	1,61
US926400AA00	VICTORIAS SECRET AND CO 4.625% 15/7/2029	PROPRE	1 400 000,00	1 090 330,17	USD	0,47
XS2187646901	VIRGIN MEDIA VENDOR FINANCING NOTES III DAC 4.875% 15/07/2028	PROPRE	4 000 000,00	4 395 537,86	GBP	1,90
XS2225204010	VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	PROPRE	1 600 000,00	1 456 294,30	EUR	0,63
XS2272845798	VZ VENDOR FINANCING 2.875% 15/01/2029	PROPRE	2 500 000,00	2 228 499,65	EUR	0,96
XS2681940297	WEBUILD SPA 7% 27/09/2028	PROPRE	1 000 000,00	1 070 136,89	EUR	0,46
XS2417092132	WP/AP TELECOM HOLDINGS 5.5% 15/01/2030	PROPRE	2 400 000,00	2 272 765,33	EUR	0,98
XS2681541327	ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13/03/2029	PROPRE	1 600 000,00	1 738 746,27	EUR	0,75
XS2231331260	ZF FINANCE GMBH 3.75% 21/09/2028	PROPRE	2 100 000,00	2 060 968,23	EUR	0,89

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2498543102	888 ACQUISITIONS LIMITED 7.558% 15/07/2027	PROPRE	3 000 000,00	3 011 042,67	EUR	1,30
Total Obligation				217 221 711,07		93,65
O.P.C.V.M.						
FR0010089649	SWISS LIFE FUNDS(F) ESG MONEY MARKET EURO SICAV	PROPRE	165,00	4 221 165,30	EUR	1,82
Total O.P.C.V.M.				4 221 165,30		1,82
Total Valeurs mobilières				221 442 876,37		95,47
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	Ach diff op de capi	PROPRE	-410 289,45	-410 289,45	EUR	-0,18
	Banque CHF Swisslife	PROPRE	1 000,00	1 075,62	CHF	0,00
	Banque EUR Swisslife	PROPRE	9 518 077,83	9 518 077,83	EUR	4,10
	Banque GBP Swisslife	PROPRE	363 479,03	419 455,35	GBP	0,18
	Banque USD Swisslife	PROPRE	444 847,39	402 704,38	USD	0,17
	Sous recev EUR SWB	PROPRE	579 087,05	579 087,05	EUR	0,25
Total BANQUE OU ATTENTE				10 510 110,78		4,53
DEPOSIT DE GARANTIE						
	Collatéral esp Recu	PROPRE	-100 000,00	-100 000,00	EUR	-0,04
	Collatéral esp Recu	PROPRE	-740 000,00	-740 000,00	EUR	-0,32
Total DEPOSIT DE GARANTIE				-840 000,00		-0,36
FRAIS DE GESTION						
	PrComGestFin	PROPRE	-3 220,92	-3 220,92	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-15 012,09	-15 012,09	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-33 491,39	-33 491,39	EUR	-0,01
	PrComGestFin	PROPRE	-918,26	-918,26	EUR	-0,00
	PrComGestFin	PROPRE	-72 599,79	-72 599,79	EUR	-0,03
	PrComGestFin	PROPRE	-608,39	-608,39	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-125 850,84		-0,05
Total Liquidités				9 544 259,94		4,11
Change a terme						
Change a terme						
	OACT 240112 CHF/EUR IH	RECU	2 060 000,00	2 217 539,11	CHF	0,96
	OACT 240112 CHF/EUR IH	VERSE	-2 161 633,75	-2 161 633,75	EUR	-0,93
	OACT 240112 CHF/EUR IH	RECU	42 400,00	45 647,81	CHF	0,02
	OACT 240112 CHF/EUR IH	VERSE	-44 104,64	-44 104,64	EUR	-0,02

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OACT 240112 CHF/EUR IH	RECU	47 000,00	50 593,10	CHF	0,02
	OACT 240112 CHF/EUR IH	VERSE	-49 965,61	-49 965,61	EUR	-0,02
	OACT 240112 CHF/EUR IH	RECU	46 500,00	50 059,56	CHF	0,02
	OACT 240112 CHF/EUR IH	VERSE	-49 170,39	-49 170,39	EUR	-0,02
	OACT 240112 GBP/EUR	RECU	369 000,00	425 615,93	GBP	0,18
	OACT 240112 GBP/EUR	VERSE	-421 137,98	-421 137,98	EUR	-0,18
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	608 000,00	550 062,82	USD	0,24
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-571 873,60	-571 873,60	EUR	-0,25
	OACT 240112 USD/EUR	RECU	1 076 000,00	973 467,05	USD	0,42
	OACT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 003 940,47	-1 003 940,47	EUR	-0,43
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	17 867 866,46	17 867 866,46	EUR	7,70
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-15 475 000,00	-17 849 056,17	GBP	-7,70
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	356 015,69	356 015,69	EUR	0,15
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-311 000,00	-358 717,40	GBP	-0,15
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	402 950,52	402 950,52	EUR	0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-350 000,00	-403 707,08	GBP	-0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	385 060,67	385 060,67	EUR	0,17
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-330 000,00	-380 649,13	GBP	-0,16
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	499 862,83	499 862,83	EUR	0,22
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-430 000,00	-496 011,10	GBP	-0,21
	OVCT 240112 GBP/EUR	RECU	5 441 376,13	5 441 376,13	EUR	2,35
	OVCT 240112 GBP/EUR	VERSE	-4 730 000,00	-5 456 058,78	GBP	-2,35
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	25 642 243,98	25 642 243,98	EUR	11,06
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-27 361 000,00	-24 753 282,17	USD	-10,67
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	798 818,49	798 818,49	EUR	0,34
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-860 000,00	-778 065,46	USD	-0,34
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	945 173,42	945 173,42	EUR	0,41
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 015 000,00	-918 285,71	USD	-0,40
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	549 145,55	549 145,55	EUR	0,24
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-600 000,00	-542 863,69	USD	-0,23

Swiss Life Funds (F) Opportunité High Yield 2028

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	1 262 963,68	1 262 963,68	EUR	0,54
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-1 380 000,00	-1 248 604,73	USD	-0,54
	OVCT 240112 USD/EUR	RECU	3 149 943,62	3 149 943,62	EUR	1,36
	OVCT 240112 USD/EUR	VERSE	-3 500 000,00	-3 166 854,84	USD	-1,37
Total Change a terme				960 423,72		0,41
Total Change a terme				960 423,72		0,41
Total SWISS LIFE FUNDS (F) OPPORTUNITÉ HIGH YIELD 2028				231 947 560,03		100,00

*Nous permettons à chacun
de vivre selon ses propres choix.*

Swiss Life Asset Managers France
153, rue Saint-Honoré
75001 Paris

Siège social :
Tour la Marseillaise
2 bis, boulevard Euroméditerranée
Quai d'Arenc - CS 50575
13236 Marseille Cedex 02

fr.swisslife-am.com

SA au capital social de 671 167 €
499 320 059 R.C.S. Marseille
Société de gestion de portefeuille
Agrément AMF n° GP 07000055
Carte professionnelle n°A12-5387
Caisse de Garantie CEGC
16, rue Hoche, Tour Kupka B, TSA 39999,
92919 La Défense Cedex